

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOU MAMMERI TIZI-OUZOU.
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES.
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS**



MEMOIRE DE MASTER II

**SPECIALITE
ANALYSE DU DISCOURS ET SCIENCES DES TEXTES**

**De la subjectivité langagière dans *La fin d'un monde*
De Anissa Boumediene**

**Travail dirigé par :
M^{me} BETOUCHE Aïni**

**Présenté par :
M^{elle} Farida HAMMAZ**

Membres de Jury :

Malha ASSAM	MAC	Présidente	UMMTO
Aini BETOUCHE	MCA	Rapporteur	UMMTO
Yamina BENKACI	MAC	Examinatrice	UMMTO

Année universitaire : 2014-2015

Dédicaces

Je dédie ce travail aux deux anges Imad El- Islam et Ahmed.

A ma grand-mère à qui je souhaite une longue vie.

A ma mère et mon père.

A mes sœurs Hanane, Hamida, Assia.

A mes frères Hocine, Ahcène, Wali, Aziz et Yacine

Remerciements

Tout d'abord je remercie Dieu de m'avoir donné la force, le courage, la bénédiction de mener à terme mon travail.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à ma promotrice Madame Betouche pour sa disponibilité, ses orientations précieuses, ses critiques, ses suggestions et sa modestie ; et aux membres de jury, Madame Assam Malha et Madame Ben Kaci Yamina d'avoir accepté l'évaluation de mon travail.

Je tiens à remercier toutes les personnes en particulier ma famille, qui ont contribué à l'élaboration de ce travail de recherche.

Enfin, mes vifs remerciements à tout ceux qui de près ou de loin ont apporté leurs aides

Sommaire

Introduction

Chapitre I : Cadre théorique et méthodologique

- I. Le discours.
- II. L'énonciation.
- III. Les déictiques.
- IV. Les modalités.
- V. De la subjectivité au second degré.

Chapitre 2 : Structure du roman

- I. L'opposition récit/discours.
- II. La narration dans le roman.

Chapitre III : Analyse énonciative de La fin d'un monde

- I. La situation d'énonciation.
- II. Les modalités.

Conclusion générale.

Bibliographie.

Table des matières.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Le roman historique, dont l'intrigue est empruntée à l'Histoire, se caractérise par une toile de fond narrative liée à un évènement ou une période de l'Histoire. Il se mêle généralement des évènements et des personnages réels ou fictifs. Il s'efforce d'apparaître vraisemblable en regard de la vérité historique, et l'auteur s'appuie généralement sur une importante documentation.

Il est à signaler que par souci d'objectivité, les romanciers au XIX^{ème} siècle optent pour une narration à la troisième personne «il». Autrement dit, ils se mettent à la place de l'historien ; parfois dans la même œuvre, l'auteur joue l'alternance de ces deux formes de narration. Nous supposons que c'est le cas du roman que nous nous proposons d'étudier. L'auteur joue l'alternance entre la première et la troisième personne, pour relater les évènements. Il donne l'impression de l'objectivité mais, il est profondément impliqué dans son discours.

Toutefois, il faut souligner que le texte est construit sur deux plans d'énonciation : L'énonciation historique caractérisée par une subjectivité masquée, et l'énonciation discours où la subjectivité se trouve pleinement manifestée.

La Fin d'un monde, roman que nous analyserons, est construit selon ce modèle. Il est important de le présenter dans un premier temps. Ce roman historique est de l'écrivaine algérienne Anissa Boumediene, édité en 1991 et réédité en 2003 chez les éditions Bouchene à Alger. Ce roman présente une saga arabo musulmane écrite en français. Elle part d'une histoire vraie, celle d'une passion hors du commun dans la péninsule arabique et, dont les deux protagonistes étaient deux poètes célèbres. A travers ce récit, c'est aussi toute l'histoire de ce VII^{ème} siècle arabo-musulman ; les premières guerres civiles islamiques et les luttes pour le pouvoir.

Ce roman dont la prose est ponctuée de poèmes, est nom homogène, des moments qui ne sont pas narratifs viennent de s'insérer. Moments de description, moments de discours, notamment ils représentent des pauses narratives.

En effet, dans *La fin d'un monde*, nous pouvons dégager deux plans d'énonciation. Le premier plan d'énonciation du discours autorise la pleine manifestation de la subjectivité. Le second plan d'énonciation récit suppose au contraire la mise en retrait du sujet par l'effacement des indices d'énonciation.

Dans ce roman, le narrateur possède une connaissance des faits objectifs dans leur totalité. Un narrateur effacé en masquant sa subjectivité, donnant l'impression que l'histoire se raconte d'elle-même. En parallèle, il fait parler des personnages auxquels il attribue le rôle du narrateur ; dans ce cas là, les personnages, démasquent leur subjectivité. La diversité de la structure interne du texte, ainsi la diversité de la source documentaire qui va nous servir dans l'analyse de ce roman, sont les causes qui nous ont motivés à faire de la *Fin d'un monde* l'objet d'étude de notre recherche.

L'objet de notre étude et de répondre aux questions pertinentes à notre sens. Il est important de voir comment la subjectivité langagière est manifestée dans le roman et quels sont les lieux d'ancrage de cette subjectivité langagière ? Afin de répondre à cette question multiple, nous allons opter pour une analyse énonciative pour le roman en question.

Cette analyse énonciative consistera à inventorier les traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé les procédés linguistique, shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, affectifs etc. Par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé. En fait, nous voulons montrer que l'énonciateur affirme sa présence non seulement par l'appropriation d'un je linguistique, mais aussi par des indices spécifiques, la subjectivité langagière n'est pas seulement déictique mais aussi affective et évaluative.

Nous tenterons d'interroger ce roman dialogué dans sa globalité en essayant d'isoler toutes les marques de présence du sujet énonciateur qui se pose explicitement ou implicitement comme origine d'une évaluation, d'une appréciation ou d'un jugement. Pour ce faire, nous allons emprunter des concepts à la linguistique de l'énonciation proposés par BENVENISTE et KERBART-ORCCECHIONI. Notre point de départ dans ce travail sera que certains faits linguistiques sont plus pertinents que d'autres alors que

notre objectif est de localiser et de circonscrire ces points d’ancrage de la subjectivité langagière dans ce texte littéraire.

Pour mener à bien notre travail, nous le subdiviserons en trois chapitres. Dans le premier chapitre intitulé «cadre théorique et méthodologique », nous allons nous intéresser la définition de quelques concepts que nous avons jugé utiles pour notre analyse tels que : L’énonciation, la subjectivité, les déictiques, les modalités.

Dans le deuxième chapitre nous intéresserons au deux plans de l’énonciation présentés dans le roman, le plan de discours et le plan du récit. Nous allons analyser, la nature du narrateur, du narrataire, le rôle de la description, et au dernier l’espace et le temps.

Dans le dernier chapitre, nous déterminerons les lieux d’inscription de la subjectivité dans ce texte romanesque, en utilisant les notions définies dans le premier chapitre. Nous allons essayer de délimiter un matériel linguistique qui organise l’expression de la subjectivité langagière.

En fait, notre travail est une ébauche d’une analyse énonciative à même de montrer que la langue n’est jamais neutre et qu’elle véhicule une subjectivité inhérente à celui qui l’utilise. Cette subjectivité pourrait être abordée d’un point de vue des passions qui jalonnent le discours des acteurs de l’énonciation.

Chapitre 1
Cadre théorique et méthodologique

Avant d'entamer l'analyse de la subjectivité langagière, il est nécessaire de définir quelques concepts qui vont nous servir dans la détermination des traces de cette subjectivité dans le roman

I. Le discours

Depuis l'Antiquité grecque jusqu'à nos jours, l'évolution de la notion du discours est liée à l'évolution de la pensée, des idées. Particulièrement polysémique, le terme de discours, désigne d'une manière générale la manifestation de l'énonciation chaque fois que quelqu'un parle, autrement dit, un discours, est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours, accompli dans une situation déterminée (participants, institutions, lieu, temps). Pour Benveniste, « (...) le discours est le langage mis en action, et nécessairement entre partenaires». ¹

I.1. L'analyse du discours

Maingueneau définit l'analyse du discours « Comme la discipline qui, au lieu de procéder à une analyse linguistique du texte en lui-même ou à une analyse sociologique ou psychologique de son "contexte", vise à articuler son énonciation sur un certain lieu social». ²

En d'autres termes, l'analyse du discours se pose ainsi à la jonction du texte et du lieu social dans lequel il est produit.

I.2. La subjectivité

Dans son sens ordinaire « subjectif » désigne le caractère de ce qui est personnel. En analyse du discours, la subjectivité en tant que notion suggère à ce qui a rapport à la personnalité du sujet parlant, à ses impressions, à son infinité, à ses états de conscience.

Tout est subjectif dans le langage, concevoir un discours sans l'emprunte du sujet parlant relèverait de la chimère. Sauf il ya deux types de textes : D'un côté, des textes subjectifs marqués profondément par la présence du sujet énonciateur. Ce dernier se

¹ Benveniste Emile, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, p.258.

² Maingueneau Dominique, *Les termes de l'analyse du discours*, Editions seuil, 1996, p.11.

pose, implicitement ou explicitement comme l'origine d'une évaluation, d'une appréciation ou d'un jugement. De l'autre côté des textes objectifs où cette trace est camouflée, les traits dissimulés, l'appréciation personnelle neutralisée, une sorte d'objectivation à travers un procédé que Greimas nomme : «Le débrayage actantiel».

Benveniste voit dans cette notion :

« La capacité du locuteur à se poser comme sujet. Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (...) mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience. Or nous tenons que cette subjectivité, qu'on la pose en phénoménologie ou en psychologie, comme on voudra, n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage».¹

En d'autres termes, c'est dans, et par le langage que l'homme se constitue comme sujet ; parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d'«ego». Et il conclut : Est «ego» qui dit «ego». Nous trouvons là le fondement de la "subjectivité" qui se détermine par le statut linguistique de la personne. Il est donc indispensable d'étudier le langage et le sujet en les définissant par relation mutuelle. Car le langage est "marqué" si profondément par l'expression de la subjectivité qu'on se demande si, autrement construit, il pourrait encore fonctionner et s'appeler langage.

II. L'énonciation

L'énonciation est définie comme étant la procédure pour laquelle le sujet parlant actualise les signes linguistiques, pris dans le système abstrait de la langue en discours. Autrement dit, des signes insérés dans des situations spatio-temporelles localisables.

Benveniste définit l'énonciation comme la « *Mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation(...) c'est l'acte même de produire un énoncé et*

¹Benveniste Emile, *op.cit*, p.259, 260.

*nom le texte de l'énoncé(...) Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte l'énonciation suppose la conversion de la langue en discours ».*¹

Ainsi, pour Orecchioni, « *L'énonciation est alors définie comme le mécanisme d'engendrement d'un texte, le surgissement dans l'énoncé du sujet d'énonciation, l'insertion du locuteur ».*²

Chaque énonciation présuppose donc, l'inscription du locuteur dans son énoncé, ce qui est à l'origine de ce que « Benveniste » appelle « L'appareil formel de l'énonciation », ou la situation d'énonciation, « *...le statut intra-textuel des différents actants de l'énonciation* »³, à savoir le locuteur, l'allocutaire, le moment et le lieu d'énonciation, à fin de déterminer le degré de présence du locuteur dans son discours.

III. Les déictiques

III.1. Définition

Ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir :

- Le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé
- La situation spatio-temporelle du locuteur et éventuellement de l'allocutaire (ou interlocuteur). Voici ce qu'en affirme « Cervoni » :

*« Les déictiques, dont la série la plus représentative est je, tu ici, maintenant, sont les mots qui désignent, à l'intérieur de l'énoncé, ces éléments constitutifs de toute énonciation qui sont le locuteur, l'allocutaire, le lieu et le temps de l'énonciation ».*⁴

III.2. Quelques déictiques

Les déictiques caractérisent particulièrement les langues naturelles. Ils correspondent à une catégorie de signes.

¹Benveniste Emile, *op.cit.*, p. 8.

²Orecchioni Catherine Kerbrat, *L'énonciation, De la subjectivité dans le langage*. Paris, Armand Colin, 1980, p.30.

³*Ibid*, p.81.

⁴Cervoni Jean, *L'énonciation*, PUF, Paris, 1987, p.27.

III.2.1. Les pronoms personnels

Les possessifs sont les plus connus, et les plus évidents, des déictiques. Dans le cas de «je» et de «tu», qui renvoie au locuteur et interlocuteur (c'est-à-dire les actants de l'énonciation), ce sont de purs déictiques «Je» et «tu» renvoies à des rôles, celui de locuteur et celui d'allocutaire, qui sont indissociables et réversibles : dans «l'échange» linguistique, justement nommé, tout je, est un tu en puissance, tout tu un je en puissance. En outre, l'énonciation inscrit de mille manières dans l'énoncé la présence, implicite ou explicite, de l'allocuteur, qui joue un rôle actif dans l'énonciation, pour cette raison, certains linguistes préfèrent de parler de co-énonciateur que, d'allocutaire ou de destinataire.

Ce qu'on entend ici par je et tu renvoie en fait à une classe plus large que les termes correspondants et leurs variantes casuelles (me, te) ou accentuées (moi, toi) ; ils figurent aussi dans les formes dites de pluriel (nous, vous) ainsi que dans les pronoms (le tien, le nôtre) et déterminants possessifs (mon, votre..).

Pour Benveniste, les pronoms personnels :

*« Sont le premier point d'appui pour cette mise à jour de la subjectivité dans le langage. De ces pronoms, dépendent à leur tour d'autres classes de pronoms, qui partagent le même statut. Ce sont les indicateurs de la deixis, démonstratifs, adverbes, adjectifs, qui organisent les relations spatiales et temporelles autour du "sujet" pris comme repère : "ceci, ici, maintenant", et leurs nombreuses corrélations ».*¹

III.2.2. La localisation temporelle

Il est alors aisé de voir - comme l'explique Benveniste - Que le domaine de la subjectivité s'exprime aussi dans l'expression de la temporalité. Quel que soit le type de langue, on constate partout une certaine organisation linguistique de la notion de temps. D'une manière ou d'une autre, une langue distingue toujours des temps, mais toujours en référence au «présent» (quelque soit la structure formelle de ce «présent») :

¹Benveniste Emile, *op.cit*, p.262.

«Or, ce "présent" à son tour n'a comme référence temporelle qu'une donnée linguistique : la coïncidence de l'événement décrit avec l'instance de discours qui le décrit. Le repère temporel du présent ne peut qu'être intérieur au discours.»¹

Le temps de l'énonciation, c'est-à-dire le temps où se situe l'événement qu'est la production d'un énoncé, peut être désigné à l'intérieur même de l'énoncé. Parmi les mots qui remplissent cette fonction, il faut citer d'abord «maintenant» ou «aujourd'hui»; bien entendu, ces signes sont des déictiques au même titre que «je» et «tu».

Mais la deixis temporelle ne se limite pas aux formes qui renvoient au présent de l'énonciation ; elle comprend aussi celles qui marquent le passé et le futur, et dont le référent ne se détermine que par rapport à ce présent. Exprimer le temps, c'est donc localiser un événement sur l'axe de la durée par rapport à un moment T pris comme référence (moment où l'on parle). Nous appellerons To le moment de dans le schéma suivant qui rend compte du fonctionnement de la localisation temporelle.

	Déictique référence tø	Relatifs au cotexte
Simultanéité	en ce moment ; maintenant	à ce moment là ; alors
Antériorité	hier ; l'autre jour ; dans deux jours ; il y a quelques jours ; récemment	la veille ; la semaine précédente ; quelques heures plus tôt ; peu avant
Postériorité	demain ; l'année prochaine ; dans deux jours ; dorénavant ; bientôt ; prochainement	le lendemain ; l'année suivante ; deux jours plus tard ; peu après ; dès lors
Neutres	aujourd'hui ; lundi ; ce matin ; cet été ; tout à l'heure	un autre jour

¹ Benveniste Emile, *op. cit.*, p.262.

Ce tableau ne fait pas référence aux formes verbales. Ceci dit, à titre de remarque, soulignons que l'on peut utiliser conjointement une forme verbale et une expression adverbiale qui ne relèvent pas du même système de référence : «Il m'a dit qu'il viendrait demain».

III.2.3. La Localisation spatiale

Les déictiques spatiaux s'interprètent grâce à la prise en compte de la position de l'énonciateur et de ses gestes. Il ne s'agit pas de l'unique moyen dont dispose la langue pour opérer une localisation ; à côté de ce repérage relatif à l'énonciateur on trouve également un repérage absolu (à Lyon, en France...), où les termes sont en quelque sorte "autodéterminés", ainsi qu'un repérage cotextuel qui s'appuie sur un élément du contexte linguistique (près de Lyon, par exemple, prend pour repère de localisation Lyon).

L'énonciateur (ça, ceci, cela), d'autres combinent sens lexical et valeur déictique : directement (cette table) ou par pronominalisation (celui-ci, celui-là). Il ne faut pas confondre toutefois, ces véritables déictiques avec les démonstratifs à valeur anaphorique.

Les déictiques adverbiaux à statut de "compléments circonstanciels" se distribuent en divers micro-systèmes d'oppositions : «ici/là/là-bas» ; « près/loin» ; «devant/derrière» ; «à gauche/à droite.», qui tous prennent leur valeur en fonction du geste, de la position de l'énonciateur. Parmi ces axes d'oppositions sémantiques, la langue privilégie indiscutablement l'opposition du proche et du lointain, qu'on retrouve dans «ceci/cela», « ici/là/là-bas», « celui-ci/celui-là», à côté des déictiques spatiaux facilement repérables, il existe des phénomènes déictiques non moins fréquents mais plus secrets. C'est le cas par exemple de l'opposition entre «aller» et «venir».

Parler, c'est signifier, mais c'est en même temps référer : c'est fournir des informations spécifiques à propos d'objets spécifiques du monde extralinguistique à l'intérieur d'un certain système de repérage. Le système de repérage déictique n'est pas le seul auquel peuvent recourir les langues naturelles, mais c'est sans doute le plus important, et sûrement le plus original, car ce repérage a la particularité de s'effectuer non par

rapport à d'autres unités internes au discours, mais par rapport à quelque chose qui lui est extérieur et hétérogène; les données concrètes de la situation de communication.

Les unités déictiques ont ainsi pour vocation, tout en appartenant à la langue, de la convertir en parole. Benveniste le répète :

« Le "je" du code appartient à tout le monde ; mais parler, c'est se l'approprier, ainsi que les formes de présent, c'est organiser son discours sur le monde, donc le monde lui-même, autour des trois repères du je/ici/maintenant : toute parole est égocentrique». ¹

Permettant au «parleur» de se constituer en sujet, et de structurer l'environnement spatio-temporel, les déictiques sont à considérer non seulement comme unités de langue et de discours au même titre que toute autre unité linguistique, mais bien plus, comme ce qui rend possible l'activité linguistique elle-même.

Après avoir déterminé plus précisément la catégorie des déictiques qui est un point important de la linguistique, il nous reste à envisager les autres lieux, plus subtils, d'inscription dans l'énoncé de la subjectivité langagière.

IV. Les modalités

La notion de modalité désigne le point de vue du sujet énonciateur par rapport à ce qu'il énonce. Pour Charles Bally, la modalité représente « *La forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit* ». ²

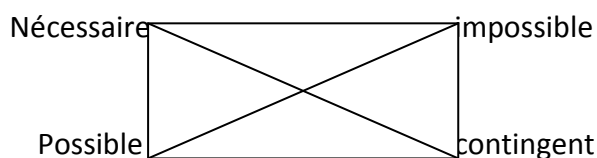
Charles Bally note que dans tout acte de parole, il est nécessaire de différencier entre Le «dictum» qui signifie le "dit", et le« modus» qui désigne la manière, la position du locuteur vis-à-vis de ce contenu. Au sein de modus on distingue cinq manières de qualifier son dire, qui correspondent aux différentes constructions phrastiques, à savoir la négative, l'affirmative, l'impérative, l'exclamative et l'interrogative. En se situant dans le domaine de la logique, Cervoni, distingue trois types de modalités qui correspondent à un positionnement du locuteur par rapport à ce qu'il énonce.

¹ Benveniste Emile, *op.cit*, p.264.

² Maingueneau Dominique, *op. cit*, p.110.

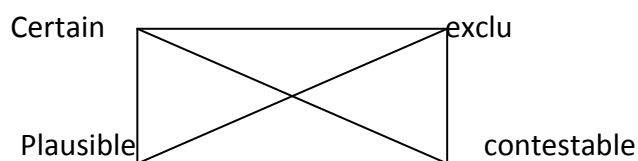
IV.1. Les modalités aléthiques

Un mot qui dérive du grec et qui veut dire «vérité». Le locuteur dans ce cas situe son énoncé par rapport à la vérité. Ce qui est désigné par le carré suivant :



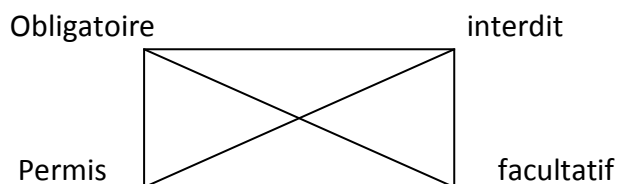
IV.2. Les modalités épistémiques

En grec, ce mot signifie «connaissance". Le locuteur situe dans ce cas sa proposition par rapport au savoir. Comme il le préconise Maingueneau : « *Bien souvent, le sujet situe son énoncé par rapport au certain(...) On a donc affaire à un continuum qui va du presque sûr à l'extrêmement improbable avec tous les intermédiaires imaginables* ». ¹



IV.3. Les modalités déontiques

Déontique, signifie en grec " ce qu'il faut", ce que peut être désigné par le carré suivant :



« L'acte d'énonciation(...) n'est pas tant l'expression des pensées d'un sujet qu'une interaction constamment habitée par la présence d'un Co-énonciateur. Il existe en particulier des modalités dites déontiques pour lesquelles cette présence ne saurait

¹Maingueneau Dominique, *op.cit*, p.118.

*être éludée. Elles couvrent le champ de la permission, de l'obligation, de l'interdiction ».*¹.

IV.4. Les subjectivèmes "affectif" et "évaluatif"

Selon la terminologie de C. Kerbrat-Orecchioni, l'on entend par "subjectivème", tous les mots (substantifs, adjectifs, verbes et adverbes) essentiellement qui ont un caractère subjectif, c'est à dire qui apporte une évaluation, un jugement affectif ou non du locuteur vis à vis de la "chose" dont il parle. L'évaluation peut porter sur l'objet dont il parle mais aussi sur l'énoncé lui-même. Tous ces mots ont donc en commun un subjectivème, ou si vous préférez le sème "caractère subjectif".

Il va de soi que toute unité lexicale est, en un sens, subjective, puisque les "mots" de la langue ne sont jamais que des symboles substitutifs et interprétatifs des "choses". Mais ce n'est pas la question du découpage référentiel qui nous intéresse ici, mais bien plutôt celui des usages individuels du code commun : lorsqu'un sujet d'énonciation se trouve confronté au problème de la verbalisation d'un objet référentiel ; il a en gros le choix entre deux formulations :

- le discours "objectif" qui s'efforce de ne donner aucune trace de la présence d'un énonciateur individuel ;
- le discours "subjectif", dans lequel l'énonciateur marque sa présence explicitement ("je trouve ça moche" pour prendre un exemple très simple) ou implicitement ("c'est moche").

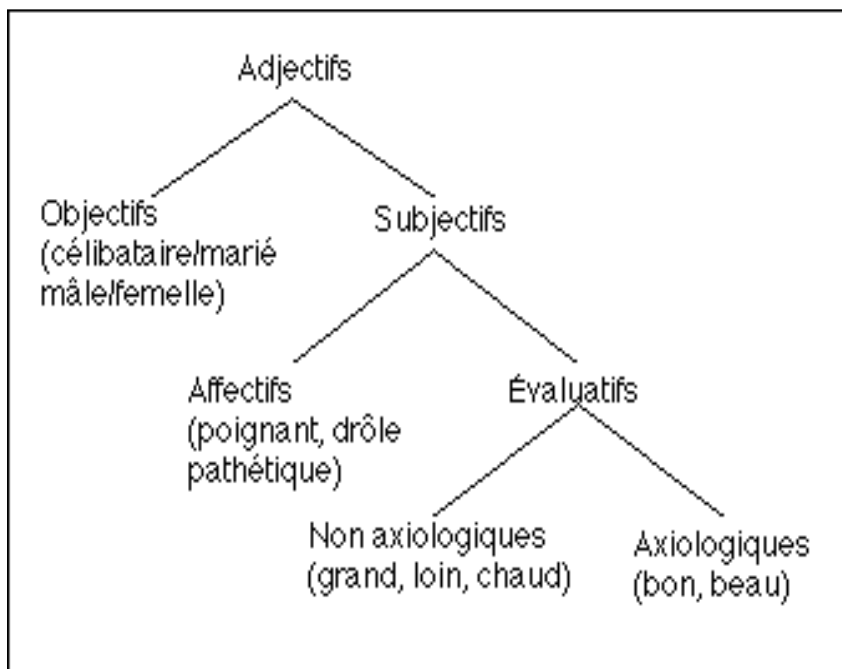
Nous allons donc voir quelques unités "subjectives" de la langue dont la classe dénotative n'a d'ailleurs pas de contour stable, à savoir les adjectifs, les verbes et les adverbes.

IV.5. Les adjectifs subjectifs

Notre propos n'est pas de procéder à une analyse du système sémantique de la classe des adjectifs, mais seulement de montrer qu'il existe plusieurs catégories d'adjectifs subjectifs. Les adjectifs "subjectifs" s'opposent tout d'abord aux adjectifs "objectifs"

¹Maingueneau Dominique, *op. cit*, p.122.

(répartition certes schématique mais indiscutable dans son principe) ; les uns décrivent le monde, les autres renvoient avant tout à un jugement de valeur du sujet d'énonciation. Cette première opposition peut être affinée selon le schéma suivant :



➤ Les adjectifs affectifs

Les adjectifs affectifs énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet. Dans la mesure où ils impliquent un engagement affectif de l'énonciateur.

➤ Les évaluatifs non axiologiques

Cette classe comprend tous les adjectifs qui, sans énoncer de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur, impliquent *une évaluation qualitative ou quantitative* de l'objet dénoté. En fait, l'usage d'un adjectif évaluatif est relatif à l'idée que le locuteur se fait de la norme d'évaluation pour une catégorie d'objet donnée ; et c'est dans cette mesure qu'ils peuvent être considérés comme «subjectifs». Si je dis par exemple «Cet appartement est grand (ou gigantesque)», la phrase peut être paraphrasée par : «cet appartement est plus grand que la norme de grandeur pour un appartement d'après l'idée que je m'en fais (elle-même fondée sur mon expérience personnelle des appartements)».

➤ **Les évaluatifs axiologiques**

Les évaluatifs axiologiques impliquent de la même façon une évaluation de la part du locuteur, mais en plus, et à la différence des précédents, ils portent sur l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent un jugement de valeur, positif ou négatif ; ou par la catégorie euphorie/dysphorique «*Les évaluatifs axiologiques portent sur l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent un jugement de valeur, positif ou négatif*»¹.

➤ **Les verbes subjectifs**

Nous distinguons les verbes subjectifs occasionnels et les verbes intrinsèquement subjectifs.

➤ **Les verbes subjectifs occasionnels**

Ils n'impliquent un jugement évaluatif que lorsqu'ils sont conjugués à la première personne. Il s'agit des verbes de sentiment (qui sont à la fois affectifs et axiologiques, comme par exemple aimer, apprécier, détester, déprécier), mais aussi les verbes locutoires (on entend par verbes locutoires, les verbes qui expriment un comportement verbal, à savoir donc les verbes dits "déclaratifs" qui sont du type "demander" et "ordonner" mais aussi "critiquer" etc.), ou encore les verbes de demande (souhaiter, espérer, vouloir), les verbes de louange ou de blâme, et encore les verbes de perception ou les verbes d'opinion.

➤ **Les verbes intrinsèquement subjectifs**

On relève tout d'abord les verbes dont l'évaluation axiologique (c'est-à-dire bon/mauvais) porte sur le procès (décrit) et par contrecoup sur l'actant. Si l'on considère par exemple l'exemple suivant : "les enfants criaillent" (= "crient d'une façon désagréable" dit le Petit Robert) ; le verbe implique bien une évaluation portée par le locuteur, sur le procès dénoté, et de nature axiologique (la description du procès se fait en termes dévalorisants). Voici donc, quelques exemples de verbes qui relèvent de

¹C K Orecchioni.op.cit, p.91

catégories sémantiques différentes, mais qui tous impliquent une évaluation du procès : "vociférer", "ricaner"...

- "perpétrer" (c'est commettre toujours une mauvaise action).
- "récidiver" : c'est réitérer un acte jugé mauvais (Petit Robert).
- "sévir".
- "se vautrer dans".
- "dégénérer «etc.

On relève ensuite les verbes modalisateurs, c'est-à-dire dont l'évaluation est de type «vrai/faux/incertain» ; il s'agit des verbes de jugement qui sont à la fois axiologiques et modalisateurs (ex : critiquer), des verbes locutoires, tels «dire», «hasarder», «affirmer», «déclarer», mais aussi «prétendre», «reconnaître», «avouer», «admettre», «prétexter», «se vanter» ; des verbes d'opinion qui énoncent une attitude intellectuelle vis-à-vis de l'énoncé (ex : X s'imagine que P).

Il ne faut pas oublier dans la catégorie des verbes subjectifs, les verbes modalisateurs qui impliquent une certaine distance entre le dit et le dire (sembler, paraître...). Il est évident qu'il ne s'agit pas pour vous d'apprendre la classification de ces verbes "subjectifs", il est par contre intéressant d'identifier à partir d'un quelconque énoncé, les éléments «subjectifs», la source de l'évaluation, sur quoi portent l'évaluation et la nature de cette évaluation ; repérer en quelque sorte cette distance explicite ou implicite entre le dit et le dire.

IV.6. Les adverbessubjectifs

Parmi les «marques de la subjectivité», les adverbessubjectifs dits «de phrase» ou «modalisateurs» constituent une catégorie importante des unités «subjectives» de la langue. En français, il existe une trentaine d'adverbessubjectifs :

-« *forcément - heureusement - malheureusement etc. apparemment - probablement - peut-être - sans doute - vraisemblablement - sûrement - certainement - évidemment - effectivement - bien entendu - bien-sûr – incontestablement* ».

Et l'on peut -, diviser ces adverbes en trois catégories :

- Les uns permettent d'évaluer l'énoncé du point de vue de sa vérité ("peut-être" - "sans doute" "vraisemblablement"...).
- D'autres de sa réalité (comme "effectivement", "réellement", "vraiment", "en fait")
- Et d'autres sont appréciatifs ("heureusement").

Ce qui est important de rajouter à cette "classification", c'est qu'il est des adverbes qui portent sur l'énonciation elle-même. Ainsi dans :

"Sincèrement, je ne pense pas me tromper.", l'adverbe qualifie l'acte même de dire "je ne pense pas me tromper", l'image qu'entend en donner l'énonciateur. Ce type d'adverbe peut même impliquer le Co-énonciateur (ou "énonciataire") ; dans l'exemple suivant :

"Franchement, qu'en penses-tu ?" ; franchement cherche à contraindre par avance l'énonciation de la personne interrogée.

V. De la subjectivité au second degré

Selon Orecchioni, il existe une autre forme de subjectivité dite évaluative et affective. Cette forme de subjectivité dénonce la réaction émotionnelle du sujet qui s'avoue explicitement ou implicitement comme source d'interprétation et d'évaluation du référent qu'il est censé décrire. Il s'agit d'une manifestation caractérisée par la sélection de modalisateurs et des substantifs évaluatifs organisant le discours en termes de jugements de valeur, d'adhésion ou de rejet de la part du sujet.

V.1. La subjectivité affective

Si l'on considère les exemples suivants "Cette pénible affaire" ; «cette triste réalité» ; «la pauvre femme», (extrait du journal France-Soir à propos d'un procès) ; ce sont autant d'expressions qui sont à considérer comme subjectives dans la mesure où elles indiquent que le sujet d'énonciation se trouve émotionnellement impliqué dans le contenu de son énoncé.

V.2. La subjectivité de type interprétatif

On parle de subjectivité de type interprétatif, lorsqu'en dénommant un objet, on utilise une étiquette signifiante qui permette son identification ; et plus particulièrement lorsque le locuteur utilise des évaluatifs non axiologiques, des termes affectifs, ou encore des dénominations "partiales" ou euphémistiques qui impliquent de la part du locuteur une véritable option analytique. On trouve ce type de subjectivité dans les journaux, où sous l'apparente objectivité du discours, s'exprime une véritable subjectivité, dans la mesure où les journaux ne se contentent pas de raconter ou d'expliquer, bien au contraire, ces discours marquent le plus souvent une prise de position, une interprétation des événements.

V.3. La subjectivité modélisatrice

Elle est peut-être la plus marquée, dans la mesure où il s'agit de prendre position explicitement par rapport à l'énoncé. Il s'agit du degré d'adhésion du sujet d'énonciation par rapport au contenu de son énoncé, mais aussi de l'ironie implicite. Mais aussi la modalisation peut-être une forme de "jugement" axiologique : si un sujet dit par exemple : "Il a cru devoir s'expliquer" ; on doit interpréter l'énoncé "il ne le devait pas, il a eu tort de la faire".

V.4. La subjectivité axiologique

Elle est la plus forte des subjectivités, mais pas forcément la plus explicite, la plus repérable. En effet, il existe pour l'émetteur des moyens plus discrets que les modalisateurs et les axiologiques de s'énoncer dans l'énoncé ; c'est bien le cas du discours journalistique qui se caractérise précisément par le fait que même lorsqu'il ne recourt pas à des procédés aussi voyants, porte clairement la marque du lieu idéologique d'où parle l'émetteur. Les marqueurs de subjectivité peuvent plus ou moins avouer, ou au contraire dissimuler, leur statut d'unités subjectives. Un locuteur semble donc pouvoir intervenir selon trois modalités :

- implicitement, il évalue comme vrai son énoncé global (il s'agit de la 2^e maxime de Grice qui a trait à la vérité du message. En effet, lorsque quelqu'un prend la parole, on suppose que ce qu'il va dire est véridique).
- il peut se présenter comme la source explicite de l'information, donc, le garant de sa vérité/fausseté («j'estime que», «je doute que», «à mon avis»).
- il peut enfin inscrire dans l'énoncé certains jugements de vérité/fausseté sous la forme de présupposés véhiculés par certaines unités lexicales à l'intérieur de l'énoncé («savoir», «prétendre»).

La présence de l'énonciateur dans l'énoncé ne se manifeste donc pas nécessairement par la figuration d'un «je» linguistique : une description «impersonnelle» peut être éminemment «subjective», et à l'inverse un récit endossé par le«je» adopter un point de vue universaliste, c'est-à-dire «objectif».

Chapitre 2
Structure du roman

*La fin d'un monde*¹ est une œuvre subdivisée en 56 parties, chaque partie contient une épigraphe sans indices temporaires. Les différentes dates correspondantes aux évènements sont incluses dans le récit. Dans sa globalité, ce texte romanesque est dialogué, il se présente comme une interaction entre deux partenaires, où la parole des personnages est représentée directement sans l'intermédiaire du narrateur. L'action se prolongera durant 41 ans, de 621 à 662 de l'ère chrétienne dans différents espaces.

Anissa Boumediene présente dans ce roman, une saga arabo-musulmane, dont les deux héros, étaient deux poètes de la péninsule arabique, précédée par l'Histoire de ce VII^{ème} siècle arabo - musulman ; celle du calife primitif ; les premières guerres civiles et les luttes pour le pouvoir. Dans cette œuvre l'auteur joue l'alternance entre deux plans d'énonciation, pour relater les évènements. Autrement dit, dans *La fin d'un monde*², des éléments du discours et du récit cohabitent dans le texte.

L'étude qui va suivre consistera à étudier le texte sur le plan énonciatif, en respectant la distinction faite par Emile Benveniste dans son ouvrage *Problème de linguistique générale*³, son analyse se fonde sur un jeu d'opposition grammaticales qui s'intéresse essentiellement le paradigme des pronoms et celui des temps verbaux, mais elle se combine à la notion de point de vue suivant que le narrateur participe ou non à la narration.

I. L'opposition récit/discours

L'opposition dichotomique récit/discours au sens de Benveniste est au principe, une opposition entre des textes qui manifestent explicitement, la présence dans l'énoncé du sujet d'énonciation et des textes qui effacent cette présence. Autrement dit, opposition que l'on peut appeler énoncé subjectif vs énoncé objectif. Bien évidemment, ces deux niveaux ne sont pas étanches l'un par rapport à l'autre car l'histoire n'est jamais pure de tout discours et inversement.

¹Boumediene Anissa, *La fin d'un monde*, Editions Bouchène, Alger, 1991.

²*Ibid.*

³Benveniste Emile, *op.cit.*

«*La fiction n'est jamais reproduction du réel mais sélection d'éléments issus du réel, réarrangés, restructurés et donnant naissance à un monde autre, un univers fictif nourri du réel mais différent de lui*». ¹

Dans *La fin d'un monde*, nous remarquons que des éléments du discours et du récit cohabitent dans le texte, l'énonciation de plan discours autorise la pleine exposition ou manifestation de la subjectivité, alors que le second plan d'énonciation récit (histoire) suppose, au contraire la mise e retrait du sujet par effacement des indices d'énonciation.

1.1. Le plan énonciatif de l'histoire

Le récit se définit comme étant « *Un ensemble d'énoncés qui ne se réfèrent pas à l'instance d'énonciation, Où les évènements semblent se raconter d'eux-mêmes* ». ² Le plan historique de l'énonciation se reconnaît à ce qu'il impose une délimitation particulière aux deux catégories verbales et de la personne prises ensemble. Le récit historique se définit comme un mode d'énonciation, qui exclut toute forme autobiographique (je).

L'historien ne dira jamais (je) ni (tu), ni maintenant parce qu'il n'empruntera jamais l'appareil formel du discours. Dans cette perspective, l'évènement se raconte plus qu'il n'est raconté. Ce registre d'énonciation mobilise principalement la forme de la troisième personne. Quant aux moyens de la temporalité, ils se reposent sur l'ensemble des temps de l'histoire, (l'aoriste) passé simple qui correspond à la fiction littéraire, et deux autres temps , l'imparfait et le plus –que parfait qui correspondent à la description est «*L'effet d'objectivité qui en résulte tient à la mise en retrait apparente du locuteur qui appuie son propos sur des moyens linguistiques déconnectés du présent de l'énonciation*». ³ Pour mieux éclairer cette question, nous reproduisant, quelques exemples:

« *Maslama et ses compagnons virent avec inquiétude leurs ennemis reformer leurs lignes de bataille. Ils lancèrent aussitôt une grêle de traits sur le palanquin d'Aisha,*

¹ Achour Christiane Rezzoug, Simone, *Convergences critiques*, OPU, 4^{ème} édition, Alger, 2009, p.186.

² Sous la direction de Le Garde Joel, *Dictionnaire de la critique littéraire*, p .174.

³ Sarfati Georges-Elia, *Eléments d'analyse du discours*, Editions Armand Colin, 2007, p.41.

tant et c'est bien que le grand nombre de flèches qui s'y fichèrent donnèrent à sa litière l'aspect d'un hérisson. Le calife comprit que les soldats d'Aisha ne reculeraient pas tant que son chameau resterait debout, aussi recommanda-t-il à ses guerriers d'entraîner ce dernier hors du champ de bataille. Mais aucun des insurgés, qui se battaient avec bravoure remarquable, n'entendait lâcher la bride de cette monture, et si l'un de ceux qui la tenaient avait la main coupée l'autre le remplaçait incontinent. Arbad combattait l'ennemi avec acharnement lorsque une douleur fulgurante lui traversa le dos».¹

Nous remarquons que l'énonciateur diminue les marques apparentes de sa présence. Le récit coïncide avec l'effacement des principaux signes de la communication directe. Dans ce mode d'énonciation le réel, et la nature des temps demeurent les mêmes, nous pouvons imaginer tout le passé du monde comme « *un passé continu* »⁽²⁾, et qui serait entièrement construit sur cette relation temporelle, aoriste, l'imparfait et le plus que-parfait.

A vrai dire, il n'ya plus alors de narrateur, les évènements sont posés comme ils se sont produits, à mesure qu'ils paraissent à l'horizon de l'histoire ; personne ne parle ici ; les évènements semblent se raconter eux-mêmes. Le temps fondamental est l'aoriste, forme typique de l'histoire ou du récit et il correspond à la fiction littéraire, comme il l'évoque Roland Barthes, dans *Le degré Zéro de l'écriture* :

«Par son passé simple, le verbe fait implicitement partie d'une chaîne causale, il participe à un ensemble d'actions solidaires et dirigées, il fonctionne comme le signe algébrique d'une intention ; soutenant une équivoque entre temporalité et causalité, c'est pour cela qu'il est l'instrument idéal de toutes les constructions d'univers».³

En d'autres termes, le récit vise exclusivement l'énoncé dans le discours se lisent les marques de l'énonciation.

1.2. Le plan du discours

Le discours, est toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur. Chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière. Le plan énonciatif du

¹Boumediene Anissa, *op cit*, p. 107.

²Benveniste Emile, *op.cit*, p.241.

³Valette Bernard, *Le roman*, Editions Nathan, 1992, p. 66.

discours mobilise prioritairement les formes personnelles (je et tu) et, d'une manière secondaire les indices de la troisième personne grammaticale. Quant à ses formes temporelles spécifiques, le discours en mobilise un vaste éventail (présent, futur, futur antérieur, passé-composé, imparfait, plus-que-parfait), le passé simple est exclu. L'effet de subjectivité qui en résulte, tient au choix des indices de personne, déictiques temporels et modaux sur lesquels il se fonde, comme il est le cas dans cet extrait retiré de *La fin d'un monde*¹ un dialogue entre deux interlocuteurs.

«-Nous n'avons vraiment pas de chance avec nos califes. Il y a douze ans, Omar Ibn al-Khattâb était poignardé à la mosquée. Aujourd'hui, c'est au tour d'Othmân d'être assassiné.

*-Dans le cas d'Omar, c'était un cas d'assassinat par vengeance personnelle. Dans le cas d'Othmân, c'est différent, son meurtre a été perpétré par des Musulmans et il obéit à des motifs politiques».*²

Comme nous le remarquons. L'énonciateur affirme sa présence par des indices spécifiques (première personne de pluriel), déictiques «aujourd'hui», temps verbaux (présent, plus-que-parfait), les termes subjectifs et marques d'évaluation (*n'avons pas de chance*)

1.2.1. Le discours au style direct

L'utilisation du style direct consiste à rapporter des paroles telles qu'elles étaient émises, le fait de rendre mot pour mot ce que un autre dit, en projetant l'énoncé rapporté dans une nouvelle situation d'énonciation. Dans *La fin d'un monde*³ l'auteur a beaucoup utilisé les particularités de cette stratégie, qui cherche à se faire authentique :

-Toi, mon fils, tu ne vas pas bien.

- J'entreprends un grand voyage sans limitation de durée, lui répondit Tawba en souriant.

-Allons, viens te reposer un instant. Tu as bien un peu de temps à donner à un vieil homme qui s'ennuie.

¹Boumediene Anissa, *op. cit.*

²*Ibid*, p.80.

³*Ibid*.

Shaykh Zayd le considéra de son regard perçant qui lisait jusqu'au fond de l'âme et lui posa la question qu'il redoutait d'entendre.

Ne m'as-tu pas dit, quand tu es venu la dernière fois, que tu étais décidé à te marier ?

-C'est vrai. J'y ai renoncé. Tu me connais, Shaykh Zayd, je suis un homme changeant : ce que j'aime la veille, je l'oublie aussitôt le lendemain.¹

Un autre exemple:

«Du coup Fatima avait empêché Abu Bakr et Omar de pénétrer dans sa demeure et elle leur avait adressé de violents reproches, en leur disant : «Vous avez laissé la dépouille de l'Envoyé de Dieu entre nos mains et vous avez tout décidé entre vous, sans nous appeler et sans respecter nos droits».²

Comme nous le remarquons, le discours au style direct constitue un témoignage que le propos rapporté est celui d'un autre. Sur le plan syntaxique, le discours direct préserve les coordonnées énonciatives de l'énoncé cité (indices de personnes, repères spatio-temporaires), deux points, des tirets éventuels signalent les différents tours de parole liés au changement du locuteur.

1.2.2. Le discours au style indirect

Le discours indirect tend à faire parler l'autre, il ne traduit pas la forme des propos rapportés, mais, sens ou leur contenu. Il en constitue une reformulation sémantique globale qui opère directement sur leur sens ou leur contenu.

Il évoque une situation d'énonciation révolue, parce qu'il propose une transposition de ce qui a été dit par un autre, ou par le même locuteur :

«J'ai entendu dire que le calife a massacré un nombre impressionnant de Khawaridj à al-Nahrawan, affirma l'un des seigneurs en caressant sa barbe blanche avec componction».³

¹ Boumediene Anissa, *op cit bid*, p.164.

² *Ibid*, p.85.

³ *Ibid*. p.115.

Comme nous le remarquons les modifications dans le style indirect du discours touchent le régime linguistique des indices d'énonciation (les indices de personne, lieu, temps) ceci implique :

- Absence des guillemets du propos rapporté ; le recours systématique à une forme de subordination, précédée d'un verbe introducteur avec complétive (j'ai entendu dire que...), ainsi dans l'extrait ci-dessus, les paroles rapportées au style direct auraient été «le calife massacrait un nombre impressionnant de Khawaridj à al-Nahrawan» affirma l'un des seigneurs en caressant sa barbe blanche avec componction.

1.2.3. Le discours indirect libre

Un troisième moyen d'insérer le discours d'un personnage au sein de la narration est l'emploi du style indirect libre. Ce style a l'avantage de s'intégrer mieux au sein du récit que le discours au style direct (il crée une rupture moins brutale dans le rythme de la narration) et il évite les lourdeurs de styles parfois liées à l'emploi du style indirect.

Particulièrement souple, le style indirect libre est un moyen terme entre le style direct et le style indirect : il donne le propos du personnage sans formule introductive et en respecte scrupuleusement la syntaxe et le lexique (comme dans le style direct) ; en revanche, il transpose le propos de la première à la troisième personne et applique le principe de la concordance des temps (comme dans le style indirect).

Ce choix d'énonciation est susceptible d'établir une certaine ambiguïté dans le propos ; Dans *La fin d'un monde*¹, le narrateur a beaucoup employé ce moyen :

*«Chacun avait la gorge serrée à la pensée de l'épreuve redoutable qui les attendait avant l'arrivée à Badr. En effet, on allait aborder la terrible traversée du désert d'al-Bazwa, ce désert ou le guide le plus averti risque de s'égarer ».*²

La dernière phrase est prononcée par Tawba et nom par le narrateur, seule la cohérence textuelle nous permet de trancher entre les énonciateurs.

¹ Boumediene Anissa, *op cit.*

² *Ibid*, p.29.

Nous retrouvons aussi dans le texte des énonciateurs, isolés avec des guillemets : «*Dans la partie qui se jouait*»¹.

II. La narration dans le roman

S'il donne l'impression de la linéarité et l'illusion d'être la reproduction du réel, le roman n'est en fait qu'un tissu consciemment aménagé par un auteur dans un but précis. C'est en combinant les éléments fonctionnels du récit que l'auteur traduit ses options esthétiques.² *La fin d'un monde*³, présente l'histoire d'une passion entre deux poètes de la péninsule arabique au VII^{ème} siècle.

A travers cette œuvre, l'auteur fait revivre les deux protagonistes. En s'appuyant sur des ouvrages historiques, l'auteur a pu aussi reconstituer l'histoire du début de l'Islam et celle des premiers califes désignés sous le nom d'AL KHulafa- al-Râshidun.

Tous les évènements sont fidèlement rapportés et peuvent être retrouver dans les compilations des grands historiens dont les plus connus sont : Ibn Hishâm, AlTabarî et dans les grands classique de la littérature arabe tel que Ibn Qutayba, Abu-al Faraj al-Isfahâni et autres. Dans ce roman, l'auteur est complètement effacé, le narrateur est le maitre du récit.

II- 1 Les agents du récit

II-1-1 Le narrateur

Avant de définir le narrateur de ce roman, une brève distinction entre l'auteur, personne réelle qui écrit l'ouvrage, et le narrateur qui assume la narration est indispensable.

L'auteur d'un récit est la personne réelle qui écrit l'œuvre, il possède un nom, un pseudonyme, une biographie et une subjectivité. Le narrateur contrairement à l'auteur, n'est pas une personne réelle, il est seulement une fonction.

¹ Boumediene Anissa, *op ci t*, p101.

² Microsoft® Encarta® 2009. 1993-2008 Microsoft Corporation.

³ Boumediene Anissa, *op ci t*.

Le narrateur, ce «*génie de la narration*»¹ est la médiation narrative qui raconte la fiction, est l'agent de tout le travail de construction, il est un faisceau de marques d'énonciation :

- Il choisit la progression narrative
- Il choisit les modes de discours
- Il choisit de centrer l'intérêt dans telle ou telle séquence sur tel ou tel personnage ou tel ou tel évènement.
- Il choisit la progression temporelle, le rythme du récit avec l'alternance
- des temps forts et des temps faibles (narration/description/actions).²

Dans notre corpus, nous constatons dès le début du récit que l'histoire n'est pas celle du narrateur ; le narrateur est tout à fait extérieur à l'histoire, il n'est pas représenté dans la diégèse, il s'agit d'un récit «*Hétéro diégétique* ».

Le narrateur est vraiment ici le maître de l'œuvre, en parallèle, il fait parler des personnages auxquels il attribue le rôle du narrateur, car il relève des détails que seul le personnage est censé connaître. C'est un narrateur effacé ; extra diégétique, il a donc une vision illimitée.

Le narrateur n'a pas employé le «je», ni le «moi» ; c'est la preuve de son absence dans l'histoire ; il n'est pas narrateur agent puisqu'il n'est pas héros de la fiction. D'une part, il représente les faits presque dans tout le roman sous forme de dialogue entre personnages en employant le style direct ; d'une autre part, il décrit les faits en les commentant ou en les analysant en usant le style indirect. Nous pouvons dire que le narrateur joue sur tous les modes de discours : direct, indirect, indirect libre.

II-1-2 Le narrataire

Le narrataire est l'instance à laquelle s'adresse le récit, il est un rôle inventé et adopté par l'auteur, est peut être qualifié «*d'interlocuteur intertextuel construit par la*

¹Achour Christiane et Rezzoug Simone, *op. cit.*, p.197.

²*Ibid.*, p.198.

fiction». ¹Dans notre corpus, le narrataire est absent tout au long du roman, nous ne trouvons aucune marque qui caractérise son profil.

Dans les dialogues entre les personnages, nous pouvons désigner le narrataire par la personne (tu), à laquelle s'adresse le (je) ; à titre d'exemple, lorsque Tawba s'adresse à Layla :

J'avais besoin de t'entendre, de te parler.

Layla lui répondit :

*Vraiment ? Tout à coup ?*²

En effet, dans ce roman, le narrataire est extra diégétique, il n'est pas agent de l'action, il est sans lien avec l'histoire relatée. ; Tout comme le narrateur.

II- 2 La description, l'espace et le temps dans le roman

II- 2-1 La description

La description ou la suspension de la narration est le fait de donner des représentations d'objets ou de personnages. Elle produit un ralentissement au sein de la narration ; le récit s'arrête, l'action est suspendue.

*«...Il s'est abimé dans la contemplation des ruines de la cité caravanière et il a caressé les hautes colonnes cannelées du trempe de Bel, le sanctuaire dédié au dieu solaire».*³

La description est un acte qui engage totalement une subjectivité énonciative, en raison que le narrateur décrit en fonction de ses connaissances et de celles estimées partagées par le lecteur. En quelque sorte le familiariser ce dernier avec le monde présenté. La description implique donc la notion du savoir partagé.

*«...Il suivait en effet la tradition des aèdes préislamiques qui commençaient invariablement leurs compositions poétiques- fussent-elles satires, panégyrique ou odes lyrique- par un prologue amoureux appelé nasib».*⁴

¹ Boumediene Anissa, *op. cit.*, .p.200.

², *ibid* p.213.

³*ibid*, p.28.

⁴*ibid*, p.27.

Dans le roman en question, le narrateur décrit dans le détail, sa représentation des objets et des personnages est minutieuse. Le narrateur suspend la narration par la description pour apporter plus de précision au récit.

«La caravane quitta la Mekke à la fin du jour. La nuit tapissait peu à peu de ses voiles la ville sainte de forme allongée, située dans une vallée aride, entourée de montagnes »¹.

La narration et la description sont linéaires, mais comme nous l'avons déjà signalé, les dialogues sont plus importants que la narration et la description, ils constituent la trame de fond de ce roman.

II- 2-2 l'espace et le temps

• L'espace

L'espace est à la fois indication d'un lieu et création narrative. Il est la dimension du vécu et l'appréhension des lieux où se déroule une expérience. Dans une œuvre littéraire, L'espace n'est pas la copie d'un espace strictement référentiel mais, la jonction de l'espace du monde extérieur et celui du créateur.

Dans notre corpus, l'espace est instable ; Les évènements se sont déroulés dans différents lieux. Le narrateur cite plusieurs pays et villes : Egypte, L'Irak, la Syrie, la Mésopotamie, Perse, la Mekke, Médine, Basra, Kufa.

Les indications spatiales permettent aux lecteurs de suivre l'action qui s'est déroulée dans différents espaces.

- Le premier espace est Médine, Yathrib, capitale du jeune Etat islamique.

-Le deuxième espace est la Mekke, symbolisée par la Kaaba, centre de pèlerinage annuel, et sa grande richesse.

-Le troisième espace est Badr, petite ville au sud ouest de Médine, placée dans une plaine entourée de collines.

¹Anissa Boumédiène, *op.cit*, p. 30.

-Le quatrième espace est la tribu de BanuUqayl, dans le Nadjd méridional, cette région renfermait la mine d'or la plus productive de l'Arabie. Le prophète s'était exclamé à son propos : « Au pays des Uqayls, il pleut de l'or».

-Le cinquième espace est l'Irak, représenté par les deux villes Kufa et Basra.

- Le dernier espace dans le roman est la tombe de Tawba, lieu que Layla a choisit pour rendre son âme, pour enfin être comme elle veut.

Tous ces espaces sont au début accueillants, mais des évènements surviennent, ils deviennent hostiles, dangereux. La mosquée, lieu de prière et de la confession, devient un lieu hostile comme l'illustre ce passage : *«Lève-toi, Ô hyène et descend de ce minbar !»*¹

Les espaces sont ouverts, ils représentent l'aventure, la nature, le désert, les villes, les oasis, les montagnes :

*«La caravane quitta la Mekke à la fin du jour, la nuit tapissait peu de ses voiles la ville sainte, déformée, allongée, située dans une vallée aride, entourée de montagnes».*²

L'espace permet donc à l'action de se dérouler, en aménageant des rencontres et en offrant des obstacles qui la font évoluer. Le lieu est à certains moments un facteur non négligeable. Il lui arrive parfois de devenir un véritable agent qui conditionne l'action ou un personnage, exemple, quand Marwan Ibn al- Hakam a accordé l'autorisation à Sawwar, l'époux de Layla pour écouler le sang du poète rebelle, Tawba, l'espace lui devient infranchissable : *«Il ne s'est pas arrêté, et il s'est mis à galoper».*³

L'espace est réaliste, si nous voulons, nous pouvons reconstituer l'histoire et les nombreux déplacements des personnages sur une carte, car le narrateur utilisait des lieux, des villes que tout un chacun est à même de connaître, afin que, le lecteur puisse se situer géographiquement dans l'histoire.

¹ Boumediene Anissa, *op. Cit*, p.57.

² *Ibid*, p.27.

³ *Ibid*, p. 110.

- **Le temps**

L'action dans le roman se déroule sur une durée de 41 ans, de l'Hégire du prophète à Médine en 622 à l'établissement de l'Etat Omeyyade à Damas en 661 de l'ère chrétienne. Tous les évènements sont datés, exemple la bataille du Chameau s'est déroulée le 15Djumadall DE L'an 36 de l'Hégire. Tout au long du roman nous retrouvons des dates du calendrier musulman est celles du calendrier chrétien, ces dates indiquent le temps de la fiction qui un temps interne au roman.

L'espace et le temps sont cités, où, chaque phase de l'histoire grâce au plan qui est mis à sa disposition, le lecteur peut revenir sur des évènements qu'il n'a pas saisi ; L'assassinat du calife Othman ; Les différentes guerres civiles (Chameau,Al-nahrawan...), sont des évènements dont les dates coïncident avec celles de l'histoire.

Les indications spatio-temporelles organisent le récit même si ce dernier n'est pas linéaire, elles apportent plus de clarté et, oriente la lecture.

Chapitre 3
Analyse énonciative de *La fin d'un monde*

Il est tout à fait difficile de rester objectif, même dans la production d'un énoncé assez simple. Le locuteur imprime sa marque à l'énoncé explicitement ou implicitement, et se situe par rapport à lui. Nous s'attachons à repérer dans l'énoncé les marques d'énonciation qui vont avoir trait tout d'abord à la situation d'énonciation, à savoir les marques de la personne et le cadre situationnel, pour observer ensuite les marques du locuteur à travers son énoncé autrement dit, l'ensemble de procédés linguistiques par lesquels le locuteur imprime sa subjectivité dans l'énoncé.

I- La situation d'énonciation

Comme elle est la tradition chez Benveniste, l'énonciation écrite se meut sur deux plans : l'écrivain s'énonce en écrivant et, à l'intérieur de son écriture, il introduit des personnages qui s'énoncent au discours direct. Pour cela, nous retrouvons deux situations d'énonciation citante et citée. Elle fait coexister deux systèmes énonciatifs autonomes : chacun conserve son Je, son Tu, ses repérages déictiques, ses marques de subjectivité propre :

I-1 L'énonciateur

L'énonciateur, premier actant de l'énonciation est désigné dans ce texte romanesque par un ensemble d'unités linguistiques, particulièrement le «je», mais aussi «nous», «nos», «notre» et «on». Mais comme nous l'avons déjà signalé, le texte est constitué essentiellement de dialogues, donc l'apparition de «je» demeure fréquente tout au long du texte. A travers ce pronom personnel «je», utilisé avec des verbes d'opinion au présent, au futur et au passé composé, l'énonciateur, inscrit nettement sa responsabilité vis-à-vis de ce qu'il énonce, il s'adhère à ce qu'il énonce, comme il est le cas dans les exemples suivants retirés de *La fin d'un monde*¹:

1- *Je te croyais absent de Médine ?*

2- *Je ne suis ni sourd, ni aveugle.*

3- *Je promets.*

4- *En fait, j'ai entendu tellement de chose chez l'une et chez l'autre que j'ai dû en oublier.*²

5- *J'ai entendu un bruit.*³

6- *Je viendrai, dit Tawba.*

7- *Je te trouve très sympathique.*

¹ Boumediene Anissa, *op. cit.*

² *Ibid*, P. 46.

³ *Ibid*, p.142.

8- *Je saurai tout arranger avec tout le monde.*¹

Le personnage passe du statut de nom- personne à celui de «locuteur», le discours direct ayant la vertu d'introduire dans l'énonciation de l'auteur les énonciations des autres sujets. Mais il ne faut pas oublier que ces propos ; à un niveau plus élevé, sont en fait placés sous la responsabilité de l'auteur qui les rapporte, au même titre que les autres éléments de son histoire. Ce phénomène d'enchâssement est d'ailleurs récursif. Le personnage« locuteur» peut à son tour rapporter les propos d'un personnage de son propre récit. Ainsi dans ce fragment : « *Je m'en souviens très bien. Abu Bakr leur avait déclaré : chefs doivent être choisis chez les Quraysh et les ministres chez les Ansar* ». ²Il est à noter que le (je) du texte ne renvoie pas à la même instance énonciative, son référent change selon la situation de communication, et comme on l'a déjà signalé, le narrateur n'a guère employé le «je».

-Quelle surprise! fit Arbad, je suis bien heureux de te voir.

-Je te croyais absent de Médine ?

-Je voyage pour mes affaires. Je me suis lancé dans le négoce. Et toi toujours dans l'administration du calife?

-Toujours ! J'ai moisiss!

Maslama eut un petit rire.

-Je t'admire.

*-Ah, c'est toi! dit-il avec un sourire*³

L'emploi du pronom «nous» est aussi important dans le roman, son référent varie selon l'énonciateur par lequel il est employé. Il est utilisé le plus souvent associé à un verbe au présent

*-Tu pourras venir, mais nous ne devons jamais nous appartenir.*⁴

Dans ce cas-là, le « nous » renvoie seulement aux deux protagonistes Tawba et Layla, il est purement déictique.

*-Nous courons aujourd'hui à la catastrophe. Ilya des signes précurseurs qui ne trompe pas.*⁵

Dans cet exemple, le «nous» désigne l'énonciateur Maslama, son énonciataire Arbad, et l'ensemble des musulmans de cette époque-là. Maslama utilise le nous pour

¹ Boumediene Anissa, *op.cit*, p.100.

² *Ibid* , p.80.

³ *Ibid*, p.16.

⁴ *Ibid*, p.251.

⁵ *Ibid*, p.24.

marquer son appartenance. Dans ce cas-là le "nous" comporte un élément de troisième personne.

A travers l'adjectif possessif, l'auteur fait une distinction entre le monde musulman et le reste du monde.

Pour ce qui est du pronom indéfini «on», il apparaît un bon nombre de fois dans le texte, mais pas pour désigner à chaque fois l'énonciateur. En français contemporain, «on» est susceptible de deux types d'emploi. Il peut désigner un agent humain indéterminé, dans (on=homme) ; le référent de ce «on» varie selon les contextes : il peut s'agir d'un «on» généralisant :

-On ne commanda pas ses sentiments¹

-Elle pense : «On ne choisit pas sa vie, c'est elle qui nous choisit.»²

-La vérité est qu'on n'a jamais rien pour rien. Il faut toujours se tenir prêt à payer le prix de ce qu'on désire.³

Dans ces trois exemples le «on» ne renvoie pas à la subjectivité énonciative. À l'encontre des deux énoncés qui vont suivre le «on» peut s'interpréter comme un embrayeur de première personne. L'énonciateur évite de se poser sous la forme du "je", il fait recours à des stratégies d'indirection :

-On le sent! affirma Mabad avec conviction⁴

*-Si ! **On** les commande, se récria t- elle avec force. **Sion** les commande ! Qu'on dit de moi*

Par contre dans ces énoncés:

***On** satirise ton épouse et tu trouves cela flatteur⁵*

***On** avait allumé des fanaux devant les files de chameaux et les litières.⁶*

Le pronom indéfini peut être remplacé par le pronom personnel (il) au pluriel.

¹ Boumediene Anissa, *op. cit.*, p.214.

² *Ibid*, p.214.

³ *Ibid*, p.25.

⁴ *Ibid*, p. 15.

⁵ *Ibid*, p.292.

⁶ *Ibid*, p. 27.

- **L'énonciation lyrique**

Les fragments de poésie inclus dans le texte relèvent de la poésie lyrique, quelques poèmes de l'époque préislamique retirés des "odes" des deux poètes Imr-El-qays, et Antara, et aussi de la poésie de l'époque islamique composée par Tawba et Layla. C'est une poésie consacrée à la vie intime de ces poètes, et aussi la célébration des mérites de leurs clans. Sur le plan typologique, les vers sont écrits en italique, l'écrivaine a fait recours à ce caractère d'écriture pour dire que la situation d'énonciation de ces poèmes et, celle du texte écrit en caractère romain ne demeure pas la même

Tawba écrivait à Layla :

*Layla pleurera-t-elle
Si je meurs avant elle
Quand les femmes éplorées
Entourerons ma tombe*

Layla lui répondait :

*O mes yeux
Répondez des pleurs abondants
Sur Tawba Ibn al-Humayyir
Qu'il est de la rivière
Le puissant jaillissement!¹*

Dans une autre occasion Layla célébrait les mérites de son clan :

*Nous sommes les Banu al-Akhyal
Et le jeune homme de chez nous
Ne cesse d'être célèbre
Jusqu'à ce qu'il se traine.²*

Un autre poète, très célèbre sur le plan politique et religieux, Ali Ibn Abu Taleb qui déclarait es vers à Atika-Bent- Zayd :

*Mes yeux je le jure
Verserons sans cesse
A cause de toi
Des larmes de tristesse¹*

¹Boumediene Anissa, *op. cit.*, p. 272.

²*Ibid*, p. 116.

Nous retrouvons aussi des fragments attribués à des énonciateurs, isolés par des guillemets : «*Dans la partie qui se jouait*». ²

I-2 Les destinataires

Au premier lieu, le destinataire peut correspondre au lecteur supposé, le type de public que l'auteur envisage de toucher, caractérisé par une certaine culture, son appartenance à une certaine catégorie sociale.

Ce roman est édité en 1991, date qui coïncide avec le début de la guerre civile en Algérie, après l'instauration du multipartisme permet au front islamique de salut, de détrôner le plus oligarchique (FLN) en premier tour des législatives en décembre 1991. Pour cela, la romancière s'adresse exclusivement au lecteur algérien soucieux de cette guerre aveugle, en lui expliquant que le conflit entre le religieux et le politique, ou l'appropriation du nom de Dieu pour accéder au pouvoir est enracinée dans l'histoire islamique depuis la mort du prophète, autrement dit, à la période du calife primitif.

L'auteur (instance d'origine) s'adresse au lecteur à travers un paratexte riche (titre, illustration, épigraphes, citation, notes marginales, sommaire, prologue résumé) qui servira à orienter sa lecture. Et comme nous l'avons déjà signalé, ce texte romanesque est constitué globalement de dialogues entre les personnages. Pour cela, le je d'un destinataire implique nécessairement un «tu», ou un «vous» d'un destinataire. la présence de tu et vous est fréquente dans *La fin d'un monde*. ³

-Tu m'excuseras, mais se sont les seules richesses que j'ai à t'offrir. Comment va Abu-Salama ?

-Tu ne m'en donnes pas l'impression. ⁴

- Tu ne restes pas donc pas un peu avec nous ? Il te faut repartir de suite. ⁵

-Comment tu peux le constatait ⁶

-Tu es enfin rentre, remarqua t-elle en souriant. ⁷

¹ Boumediene Anissa, Op Cit, p. 50.

² *Ibid*, p. 101.

³ *Ibid*.

⁴ *Ibid*, p. 17.

⁵ *Ibid*, p. 25.

⁶ *Ibid*, p. 38.

⁷ *Ibid*, p. 221.

-Par Dieu, ne vous approchez pas d'un homme qui a causé tant de mal!¹

-Ô assemblée des Ansâr, gouvernez vous- vous-mêmes.²

- Vous avez laissé la dépouille de l'Envoyé de Dieu entre nos mains et vous avez tout décidé entre vous, sans nous appeler et sans respecter nos droits.³

- Vous me montrerez vos poèmes?⁴

L'emploi de l'impératif par le destinataire établit directement une correspondance avec le destinataire, il marque ainsi une relation d'autorité avec ce dernier, c'est un ordre moral qui implique un acte qui doit être réalisé de manière inconditionnelle :

-N'écoutez ni ses propos, ni ceux qui les tiennent, car ils vous enlèveront votre part de ce pouvoir. S'ils vous la refusent, sortez-les de ce pays et assumez votre propre gouvernement.⁵

- Savez-vous que c'est la première fois que je vis une poétesse dédier un thrène à la mémoire d'un calife qui n'est pas l'un de ses parents?⁶

I-3 Le moment d'énonciation

Nous remarquons que la référence au moment d'énonciation dans le texte est manifestée par un ensemble de déictiques temporels (aujourd'hui, maintenant, demain...)

*Nous n'avons vraiment pas de chance avec nos califes. Il y a douze ans, Omar Ibn al-Khattab était poignardé à la mosquée. «**Aujourd'hui** » c'est au tour d'Otman d'être assassiné.⁷*

*Ou bien nous nous comme «**aujourd'hui**», à l'abri des regards indiscrets*

*Je pars «**demain**» pour l'Egypte.⁸*

La présence de l'embrayeur « aujourd'hui » est rapportée au moment de la lecture de l'histoire. C'est précisément une propriété de la fiction qui peut toujours s'imposer comme identique à la réalité, ou à l'événement extérieur qu'elle est censé de raconter.

¹ Boumediene Anissa, *op. cit.*, p. 75.

² *Ibid.*, p. 81.

³ *Ibid.*, p. 85.

⁴ *Ibid.*, p. 134.

⁵ *Ibid.*, p. 81.

⁶ *Ibid.*, p. 134.

⁷ *Ibid.*, p. 80.

⁸ *Ibid.*, p. 216.

I-4 Les lieux d'énonciation

La référence au lieu d'énonciation se fait dans le texte I, à travers les adverbes de lieu : «ici», «là». Ils renvoient au lieu étendu de l'énonciation ; pour ce qui est du lieu de rédaction, lieu étroit de l'énonciation, nous ne retrouvons aucune indication.

-Regardez mon jeune ami, c'est ici que tout a vraiment commencé pour nous, les Musulmans. C'est ici que nous avons savouré le bonheur de la première victoire. C'est ici que nous avons compris que le monde tôt ou tard, s'offrirait à nos puisque Dieu était avec nous.¹

II- Les modalités

II- 1 Les modalités d'énonciation

Les modalités d'énonciation sont les liens qui unit l'énonciateur à ce qu'il dit, autrement dit, elles sont les moyens par lesquelles le locuteur implique l'attitude de l'allocutaire à partir de sa propre énonciation. (Assertive, interrogation, exclamation...).

En plus des énoncés assertifs, interrogatifs et impératifs, la romancière construit son discours sur des énoncés qui consiste à nier certaines propositions, à rejeter certaines idées déjà admises. Dans un énoncé négatif, nous distinguons donc une proposition première et une autre qui la nie.

« Pour Ducrot l'énonciation de la plupart des énoncés négatifs est analysable comme mise en scène du choc entre deux attitudes antagonistes attribuées à deux énonciateurs distincts : le premier personnage prend en charge le point de vue rejeté et le second, le rejet de ce point de vue ».²

C'est également une sorte d'opposition qui s'installe entre les deux énonciateurs.

II-1-1 Les négations didactiques

Ces négations sont généralement sous la forme ne...que comme dans les maximes de la Rochefoucauld. Ces négations sont dites didactiques du fait qu'elles instruisent, elle construisent de nouvelles croyances à la base d'anciennes qu'elles détruisent. Ainsi, l'auteur ne fait pas que nier certaines propositions, mais au même temps il les corrige,

¹ Boumediene Anissa, *op.c it*, p.30.

² Maingueneau Dominique, *op. cit* p.130.

il propose d'autres propositions ou il apporte sa pensée, ses convictions, ses opinions, à titre d'exemple dans l'énoncé suivant :

-Je ne suis ni sourd, ni aveugle. Je suis même très bien placé pour savoir que le mécontentement gagne toutes les provinces à une allure vertigineuse.¹

L'énonciateur de cet énoncé soutient explicitement l'idée que le mécontentement gagne toutes les provinces tout en lisant dans l'ombre la proposition rejetée, puisque Arbad travaille dans l'administration du calife il s'intéresse guère à ce qu'il passe à l'extérieur.

Nous pouvons observer le même phénomène dans ces énoncés :

-Je ne suis pas de ton avis. Il me semble que c'est amplement suffisant.

-Je ne suis pas fait pour accroupir dans des tâches administratives qui me procurent de l'insatisfaction.

-Mais Sawwar fait la tête. Il ne veut pas qu'elle s'y arrête : toujours cette maudite jalousie qui ne le quitte pas, bien qu'elle ait pris de l'âge.²

II-1-2 Les négations polémiques

«(...) la négation polémique entretient nécessairement une relation de contradiction avec l'énoncé qu'elle réfute (...). On dit que deux énoncés sont contradictoires quand ils ne peuvent être vrais ou faux, en même temps pour une situation de discours donnée : Il fait froid et il ne fait pas froid ne peut être vrai simultanément».³

A travers les énoncés qui vont suivre, l'auteur par l'utilisation de ne pas, propose et rejette explicitement la proposition sans donner une autre à sa place :

-Ce n'est pas si je veux Ces maux sont nombreux et bien réels.

-Nous n'avons vraiment pas de chance avec nos califes

-Je ne suis pas d'accord avec toi ; Fadl.⁴

¹Boumediene Anissa, *op.cit*, p 18.

²*Ibid.* p 296.

³Maingueneau Dominique, *op. cit*, p.58.

⁴Boumediene Anissa, *op. Cit*, p. 81.

II-1-3 La modalité interrogative

A travers cette modalité, l'auteur interpelle dans ces énoncés l'interlocuteur en l'interrogeant, ainsi il installe un droit à questionner, et un devoir à la réponse

Dans ce roman nous remarquons que cette modalité est très dominante, par le fait que les interlocuteurs entretiennent des conversations, ils se dialoguent.

«Le dialogue est un ouvrage qui s'attache à l'exposé des thèses philosophiques, morales, politiques ou scientifiques, et tente de convaincre non de manière unilatérale, mais en confrontant les arguments de thèses opposées».¹

En effet, dans le cas du dialogue effectif entre les interlocuteurs, la question du destinataire accueille toujours une réponse de la part du destinataire :

Je te croyais absent de Médine ?

J'y suis depuis peu, dit Maslama. Je reviens de Kufa et je repars pour l'Égypte.²

-Mon Dieu ! Que dois-je déduire de toutes ces réponses contradictoires ?

-Déduisez ce que bon vous semblera.³

-Pourquoi ! S'étonna Layla, n'était-il pas devenu un homme libre ?

-Si ! Mais il nourrissait une passion sans espoir pour sa cousine Abla, la fille de son oncle paternel.⁴

-Tu es renseigné ?

-Oui, ce que j'ai appris m'a suffi. Elle a dû trouver un homme qui lui plaisait plus que moi.⁵

L'auteur aussi a employé cette modalité dans les passages où il commente ses personnages, dans le but de faire réfléchir ses lecteurs sur la suite de l'histoire :

«Le plaisir de la razzia victorieuse faisait place au malaise. Layla était-elle déjà au courant de ce voyage lors de leur dernière rencontre ? Pourquoi ne l'avait-elle pas prévenu ? S'était-elle tue volontairement ? (...) Se pouvait-il que chaque joie ressentie auprès d'elle se payât, par la suite, de tant de souffrance ? Se pouvait-il que ce sourire plein de bonté et d'innocence dissimulât tant de cruauté et d'ambiguïté ».⁶

¹"Dialogue (littérature)". Microsoft © 2009(DVD). Microsoft corporation

² Boumediene Anissa, *op. cit.*, p. 16.

³ *Ibid.*, p. 133.

⁴ *Ibid.*, p. 145.

⁵ *Ibid.*, p. 97.

⁶ *Ibid.*, p. 230.

II-1-4 La modalité exclamative

La modalité exclamative est employée beaucoup par l'auteur à travers tout le texte.

Il ne savait, mais du secret de son cœur montait vers le Ciel cette prière prononcée avec tant de ferveur : «Seigneur faites que Tawba Ibn al-Humayyir, à l'instar de ses plus illustres devanciers, puisse graver son nom au fronton de l'immortalité.»¹

-Que Dieu le prenne en sa miséricorde ! s'écria Abu Salama.²

-Mais c'est horrible ! Même les femmes ne sont pas épargnées !³

Ils ne peuvent ramener chaque fois quelque chose!⁴

-Nom ! Protesta-t-elle précipitamment, ne croyais pas cela.⁵

II-1-5 La modalité impérative

Cette modalité qui serve à donner des ordres et imposer une démarche, n'est pas dominante dans le texte, l'auteur a pour but de confronter des points de vue pour faire éclairer une situation. Nous trouvons quelques fragments au discours indirect, isolés par des guillemets, attribués à des énonciateurs qui ne participent pas à l'action :

-Et le calife ne s'est-il pas écrié : «Ô Dieu, protégez-moi de Talha, car il a excité l'inimitié des hommes contre moi.

-Le calife lui a répondu : «cette religion. Lâche cette barbe que ton père n'a jamais touchée !»⁶

Soudain un homme cria :

-Lève-toi, Ô hyène, et descend de ce minbar !⁷

- Mais l'un des nôtres s'est alors écrié : «Ô assemblée des Ansar, gouvernez vous-même. N'écoutez ni ces propos, ni ceux qui les tiennent, car ils vous enlèveront votre part de ce pouvoir. Ils vous la refusent, sortez les de ce pays et assumez votre propre gouvernement. Par Dieu, vous avez bien plus qu'eux le droit d'exercer ce pouvoir, puisque c'est par la grâce de vos sabres que les gens ont professé⁸.

¹ Anissa Boumédiène, *op.cit.*, p. 36.

² *Ibid.*, p. 78.

³ *Ibid.*, p. 79.

⁴ *Ibid.*, p. 128.

⁵ *Ibid.*, p. 133.

⁶ *Ibid.*, p. 79.

⁷ *Ibid.*, p. 57.

⁸ *Ibid.*, p. 81.

II-2 Les modalités de l'énoncé

Ce type de modalités manifeste l'attitude du locuteur par rapport à ce qu'il dit, pour que notre travail soit clair, nous allons faire le recours à des tableaux, là où nous allons expliquer les différentes unités subjectives enlevées figurantes dans le corpus (adverbes verbes, adjectifs). Nous voulons juste signaler que toutes les expressions des tableaux ci-dessus relèveront de notre corpus.

Unité comportant un trait subjectif inventorié dans le corpus	Modalités : appréciative, affective et logique.			Observations	
	Subjectivité évaluative		Subjectivité affective		Verbes d'opinion
	Axiologique	Nom-axiologique			
<p>1-Les adverbes</p> <p>1-«Justement». Tiens, j'habite maintenant à deux pas.</p> <p>2- il s'opposait« farouchement» à cette destitution.</p> <p>3-Puis tout alla« très» vite.</p> <p>4-Je te trouve« très» sympathique.</p> <p>5-Zayd ressentait« de plus en plus» les maux de la vieillesse.</p>		<p>*</p> <p>*</p> <p>*</p> <p>*</p>		<p>L'emploi de manière justement montre bien qu'il s'agit d'une évaluation, il montre la précision et l'exactitude.</p> <p>L'emploi de cet adverbe montre la manière avec laquelle le calife s'opposait à ses adversaires.</p> <p>L'emploi de l'adverbe d'intensité indique une évaluation relative une norme spécifique du locuteur, elle précise le sens des adjectifs« vite» et « sympathique».</p> <p>L'évaluation est relative à l'une norme propre à l'auteur, elle est faite par l'emploi du comparatif de supériorité "plus".</p>	

Unité comportant un trait subjectif inventorié dans le corpus	Modalités : appréciative, affective et logique.			Observations
	Subjectivité évaluative		Subjectivité affective	
	Axiologique	Nom-axiologique		
6-« Seulement » d'énergie et d'initiative ?	*		*	A travers l'adverbe de liaison «seulement" l'auteur marque une certaine réserve (opposition, objection) par rapport à la proposition faite précédemment. Cet adverbe est la deuxième.
7 Nous nous ne prenons« jamais » le temps de parler !		*		L'emploi de l'adverbe d'opinion "jamais" modifie le sens de la proposition en ajoutant une nuance de négation en accentuant la négation.
8-Mais Ali est un pur,« trop » honnête et« trop » droit		*		L'emploi de l'adverbe de quantité désigne une évaluation relative à une norme propre au locuteur, elle est dépassé, elle indique un excès
9- Il avait toujours fait preuve de sang-froid.			*	L'emploi de l'adverbe de temps «toujours" indique la validité de l'énoncé en toute occasion et sans interruption.

Unité comportant un trait subjectif inventorié dans le corpus	Modalités : appréciative, affective et logique.			Observations	
	Subjectivité évaluative		Subjectivité affective		Verbes d'opinion
	Axiologique	Nom-axiologique			
10-« Heureusement » n'est pas le cas	*		*	L'auteur se positionne par apport à son dire par un sentiment de satisfaction.	
11-Tout son être irradiait« subitement ».		*		L'emploi de l'adverbe du temps "subitement indique" le degré de changement.et le délai du temps dans lequel il est produit.	
12-Elle avait du« mal »à respirer.	*		*	Par l'utilisation de l'adverbe "mal", le locuteur juge l'action désignée par le verbe respiré comme étant mauvaise. Evaluation relative à une norme.	
13-Il galopa« longtemps ».		*			

Unité comportant un trait subjectif inventorié dans le corpus	Modalités : appréciative, affective et logique.			Observations	
	Subjectivité évaluative		Subjectivité affective		Verbes d'opinion
	Axiologique	Nom-axiologique			
<p>14-Emmenée très «loin »dans une autre contrée.</p> <p>15-Il ne répondait «guère».</p> <p>16- Je n'ai «guère» besoin d'un homme qui mène une vie rude et qui traite les femmes avec dureté.</p> <p>17-Il ne nourrissait «guère» d'illusions.</p> <p>18- Tu es« profondément» blessé.</p> <p>19-Nous n'avons pas «vraiment »de chance avec nos califes.</p> <p>20-Tu es« vraiment» un homme surprenant.</p> <p>21-Tu es« vraiment» un homme</p>		<p>*</p> <p>*</p>	<p>*</p>	<p>L'emploi de l'adverbe de lieu «loin" désigne une évaluation relative à une norme propre au locuteur, un retard par rapport à la norme.</p> <p>L'adverbe «guère" rajoute une nuance de négation, l'évaluation est faite par une qualification, l'homme nom désiré est celui qui mène une vie rude et qui traite mal les femmes</p> <p>L'emploi de l'adverbe "profondément indique l'intensité de la douleur.</p> <p>L'emploi de l'adverbe "vraiment" sert à juger l'énoncé de point de vue de sa réalité, le locuteur insiste que ce qu'il dit est réel.</p>	

Unité comportant un trait subjectif inventorié dans le corpus	Modalités : appréciative, affective et logique.			Observations	
	Subjectivité évaluative		Subjectivité affective		Verbes d'opinion
	Axiologique	Nom-axiologique			
22-C'était« peut-être » la première fois depuis le début de leur mariage.		*		L'emploi de l'adverbe d'opinion "peut-être" installe le doute dans la proposition il connote l'incertitude de l'auteur.	
23-Mais de tous ses enfants, c'était « assurément » Layla.		*		L'adverbe d'opinion "assurément" renvoie à une modalité épistémique. Il désigne une certitude de l'auteur.	
24-Je les ai « souvent » observés dans les foires.		*		L'adverbe "souvent" indique la répétition de l'action désignée.	
25-« Evidemment », de telles vertus ne paraissent pas inaperçues.		*		L'adverbe d'opinion «évidemment» rajoute à l'énoncé une nuance de certitude.	

Unité comportant un trait subjectif inventorié dans le corpus	Modalités : appréciative, affective et logique.			Observations	
	Subjectivité évaluative		Subjectivité affective		Verbes d'opinion
	Axiologique	Nom-axiologique			
<p>2- Catégories des verbes</p> <p>1-Il devait la convaincre de quitter sa famille pour l'emmener vers l'un de ces fabuleux pays que l'Islam« avait conquis».</p> <p>2-Je partirai très loin pour l'un de ces pays nouvellement« conquis».</p> <p>3- Les Arabes de Hidjaz avaient «soumis» successivement.</p> <p>4-Je ne suis pas de ton avis. Il me« semble» que c'est amplement suffisant.</p>	*			<p>Verbe intrinsèquement subjectif, il implique un jugement de valeur négatif, action de conquérir, soumettre par les armes.</p> <p>Verbe intrinsèquement subjectif, il implique un jugement de valeur négatif se propager par la force.</p> <p>Le verbe d'opinion «sembler» renvoie à une modalité aléthique. Le locuteur se présente incertain de l'opinion exprimée.</p>	

Unité comportant un trait subjectif inventorié dans le corpus	Modalités : appréciative, affective et logique.			Observations
	Subjectivité évaluative		Subjectivité affective	
	Axiologique	Nom-axiologique		
5-Je« sais », je « sais », maugréa Fadl, fort vixé de voir que les siens ne partagent pas son point de vue.		*		Modalité épistémique permette le jugement, le locuteur est certain de son point de vue, et il est au courant des arguments que les autres avancent pour défendre leur point de vue.
6-Ô Tawba, je te « déteste » !			*	Verbe de sentiment qui indique un jugement de valeur, à travers ce verbe le locuteur dénote son sentiment vis-à-vis de son interlocuteur.
7-Layla, il« faut » que je te parle.		*	*	
8-Il « faut » que je réfléchisse.				Ce verbe renvoie à une modalité déontique, il exprime une obligation. Il sous-entend que ce qui est désigné et ce qui est convient a comme valeur modale l'obligation.
9- Toujours j'y« moisis » !	*			Ce verbe indique une évaluation en terme dévalorisant, il renvoie à quelque chose d'infertile, d'utile, qui n'est pas en progrès.
10-Elle s« enfermait » dans le mutisme.				Verbe intrinsèquement subjectif. Il désigne une évaluation, une description d'une manière dévalorisante
11-Il la regarda est « pensa » : «ce n'est qu'une femme égoïste».		*		Verbe qui renvoie à une modalité épistémique qui permet le jugement
12-J« ai pensé » que j'aurais				

Unité comportant un trait subjectif inventorié dans le corpus	Modalités : appréciative, affective et logique.			Observations	
	Subjectivité évaluative		Subjectivité affective		Verbes d'opinion
	Axiologique	Nom-axiologique			
<p>13-Zynab «jouissait» à l'avance de l'effet qu'elle allait produire.</p> <p>14-A présent, les Musulmans s'«assassinent» au nom du respect de la loi divine.</p> <p>15-Je «dois» rentrer certes !</p> <p>16-Il «doit» te falloir beaucoup de foi et de courage.</p> <p>17- Je «dois» rentrer certes !</p> <p>18-Eh bien moi, je «soutiens» que, si après la mort du prophète, nous avons élu un Ansar...</p> <p>19- Layla posa de nouveau son regard sur Tawba et elle «surprit» le sien fixé sur elle.</p>			<p>*</p> <p>*</p> <p>*</p> <p>*</p> <p>*</p> <p>*</p>	<p>Verbe de sentiment qui indique un état d'âme</p> <p>Verbe intrinsèquement subjectif. Ce verbe dénote la sensibilité de l'auteur et après celle des lecteurs l'auteur est émotionnellement impliqué dans le contenu de son énoncé.</p> <p>Verbe d'opinion, ce qu'on doit faire, à quoi l'on est obligé par la loi, par son état et par la morale.</p> <p>Verbe intrinsèquement subjectif qui désigne une évaluation qui ressort du locuteur qui adhère à son opinion comme étant vraie.</p> <p>Verbe subjectif, il dénote le point de vue du locuteur</p> <p>Verbe de sentiment qui indique un jugement de valeur. Il dénote l'étonnement, la déconcertation de l'auteur.</p>	

Unité comportant un trait subjectif inventorié dans le corpus	Modalités : appréciative, affective et logique.			Observations
	Subjectivité évaluative		Subjectivité affective	
	Axiologique	Nom-axiologique		
<p>20-Il« suffit» ! Je ne veux plus jamais entendre parler de ce type dans ma famille</p> <p>21-Oui, ce que j'ai appris m«a suffi».</p>	*			<p>Ce verbe désigne la quantité convenable et satisfaisante. Il renvoie à une modalité déontique</p>
<p>22-Le calife «a massacré» un nombre impressionnant de Khawaridj.</p>	*		*	<p>Verbe intrinsèquement subjectif qui indique un jugement de valeur. Par l'emploi de ce verbe l'auteur veut dire que le calife a tué beaucoup de gens.</p>
<p>23-Je« crois »que nous avons tardé</p> <p>24- Tu ne« crois» pas à la toute puissance du Destin ?</p> <p>25 - Si ! Si ! J'y« crois».</p>			*	<p>Verbe d'opinion à travers lequel le locuteur fait savoir son point de vue à son interlocuteur ainsi sa position sur l'échelle d'assurance.</p>

Unité comportant un trait subjectif inventorié dans le corpus	Modalités : appréciative, affective et logique.			Observations
	Subjectivité évaluative		Subjectivité affective	
	Axiologique	Nom-axiologique		
<p>3/-Catégorie des adjectifs et des noms :</p> <p>1-Je suis« lucide», tu sais.</p> <p>2-La ville« sainte», de forme« allongée», «située» dans une vallée aride, entourée de montagnes.</p> <p>3-Il est «certain» que l'Iraq a faillit échapper à l'emprise du calife.</p> <p>4-La «sagesse» de Layla ravissait aussi son père.</p> <p>5-Arbad répugnait tous les «petits» mouvements «égoïstes» et« honteux» du cœur humain.</p> <p>6- C'est« vrai».</p> <p>7-Il était«vrai» que Tawba lui avait recommandé la plus grande discrétion.</p> <p>8-C'est vrai nous ne prenons jamais le temps de parler</p> <p>9-Je suis bien «heureux» de te voir.</p>	<p>*</p> <p>*</p> <p>*</p> <p>*</p> <p>*</p> <p>*</p> <p>*</p>	<p>*</p> <p>*</p> <p>*</p> <p>*</p> <p>*</p> <p>*</p> <p>*</p>	<p>*</p> <p>*</p> <p>*</p> <p>*</p> <p>*</p> <p>*</p> <p>*</p>	<p>Le locuteur porte un jugement de valeur positif sur lui-même, c'est une évaluation qualitative.</p> <p>Qualifications appréciatives. L'auteur porte un jugement de valeur positif sur la Mekke.</p> <p>L'adjectif "certain renvoie à une modalité épistémique, c'est-à-dire que l'auteur est persuader de ce qu'il sait</p> <p>A travers ce nom l'auteur porte un jugement de valeur positif sur layla.</p> <p>Jugement de valeur négatif</p> <p>Par l'emploi de cet adjectif l'auteur se positionne par rapport à son dire en le situant sur l'axe vrai/faux.</p> <p>Le locuteur se positionne par rapport à son dire par un sentiment de satisfaction.</p>

Unité comportant un trait subjectif inventorié dans le corpus	Modalités : appréciative, affective et logique.			Observations
	Subjectivité évaluative		Subjectivité affective	
	Axiologique	Nom-axiologique		
<p>10-Un homme « privé » de liberté, « affligé » de surcroît d'une « peau noire »</p> <p>11-« Absurde » ! « Stupide » ! Le père de Layla ne marierait pas sa fille de force.</p> <p>12- Tawba observait avec « soin » Othman Ibn Affan.</p> <p>13-J'ai quelque chose d'« important » à te dire.</p> <p>14-Tu as « mauvaise » réputation.</p>	<p>*</p> <p>*</p> <p>*</p> <p>*</p>	<p>*</p> <p>*</p>	<p>*</p>	<p>L'auteur porte sur cet homme une évaluation négative, ces adjectifs connotent un esclave. C'est une description authentique.</p> <p>Description dépréciatives, à travers ces adjectifs l'auteur, nié l'information qui porte sur le mariage de Layla.</p> <p>Cet adjectif désigne que c'est pour la première fois que Tawba se trouve au même lieu avec le calife.</p> <p>Le locuteur porte par l'adjectif important un jugement de valeur positif</p> <p>Evaluation négative, par cet adjectif l'auteur, porte un jugement de valeur, il sous-entend que la réputation du poète est mauvaise.</p>

Commentaire

Comme il est remarquable dans les tableaux ci-dessus, les deux types de modalités d'énoncé les modalités logiques et les modalités appréciatives et affectives, sont présentes dans notre corpus.

Les modalités aléthique, déontique et épistémique ; ainsi de nombreux termes affectifs et évaluatifs qui indiquent le système de valeur de l'énonciateur, ces marques peuvent être des noms, des adjectifs, des verbes, des adverbes. Les affectifs servent à l'expression des sentiments du locuteur, alors que les appréciatifs et les évaluatifs traduisent des jugements de valeurs, et l'évaluation du sujet parlant.

L'ensemble des exemples représentés dans les tableaux ci-dessus sont extraits du texte de notre corpus, sont dotés de termes subjectifs qui portent sur le contenu de ce que dit le locuteur, les noms, les verbes, les adverbes, et les adjectifs manifestent l'attitude du locuteur à l'égard de ce qu'il exprime.

La modalité aléthique qui renvoie à la vérité est manifestée à travers un ensemble d'unités linguistiques comme le verbe sembler dans l'exemple : *«il me semble que c'est amplement suffisant»*.

La modalité déontique qui fait appel nécessairement à l'obligation est manifestée par falloir et devoir : *«je dois rentrer certes»* ; *«il faut que je réfléchisse»*.

La modalité épistémique qui renvoie à la connaissance est manifestée par les éléments linguistiques comme : *«certainement»*, *«surement»*, *«sans doute»*, *«croire»* : *«je crois que nous avons tardé»* ; *«je sais, je sais maugréa Fadl»*.

La modalité affective est inscrite dans la parole par l'emploi des termes, qui permet d'introduire la subjectivité du locuteur les sentiments, les affects, les émotions, comme : *«je suis bien heureux de te voir»* ; *«Aujourd'hui les Musulmans s'assassinent au nom du respect de la loi divine»*.

La modalité appréciative est présentée par les deux modalités évaluative axiologique et l'évaluative non-axiologique. Les locuteurs émettent un jugement de valeurs qui

garde les traces de leur évaluation. Les éléments linguistiques qui marquent ce positionnement d'une manière favorable ou défavorable : «*elle avait du mal à respirer*». «*Tawba, je te déteste*». De sa part la modalité évaluative nom-axiologique implique une évaluation quantitative ou qualitative de l'objet dénoté par le substantif. Nous pouvons dire que l'auteur a utilisé dans cette classe des adjectifs : «*Arbad répugnait tous les petits mouvements*» ; et des adverbes : «*il galopa longtemps*».

Nous pouvons dire au dernier que l'ensemble des exemples extrait de notre corpus, sont dotés de termes subjectifs qui porte sur le contenu de ce que dit le locuteur, les verbes tel que «croire», «falloir» ; les adjectifs «heureux», «triste» ; les adverbes «évidemment», «peut-être» appartenant aux différentes catégories de la modalité manifestent l'attitude du locuteur à l'égard de ce qu'il dit.

Conclusion

Conclusion

En conclusion, nous tentons de dire que tout au long de notre travail, nous avons essayé d'apporter des réponses aux questions que nous nous sommes posé dans la problématique.

Notre travail a pour objectif de démontrer que dans ce roman historique, où l'auteur exprime son opinion, est tout à fait difficile de rester objectif, même dans la production d'un énoncé assez simple. Le locuteur imprime sa marque à l'énoncé explicitement ou implicitement, et se situe par rapport à lui. Comme dans toute production langagière, l'auteur a utilisé la langue pour son compte pour s'exprimer, pour communiquer ces idées.

Pour ce faire, il a employé plusieurs stratégies relevant de différents outils et méthodes qui illustrent son attitude envers son interlocuteur, et envers son énoncé. Plusieurs indices textuels le justifient : la formulation d'opinions personnelles, de jugements, de goûts, de sentiments, d'émotions. Un style, un ton et un vocabulaire descriptif, l'emploi de la phrase exclamative. L'emploi du pronom personnel de la première et la deuxième personne à l'intérieur comme à l'extérieur des citations : «je», «tu», «nous» et «vous».L'utilisation des citations pour renforcer des opinions ou de jugements. Dans le but d'interpeller son lecteur, il a aussi employé la l'impératif, et l'interrogatif.

Nous avons d'abord constaté, que dans ce roman où la romancière a puisé la substance du travail, de la réalité historique du monde arabo-musulman au VII^{ème} siècle. Se manifeste sur deux plans d'énonciation distincts, qui se distinguent par leurs marques verbales, ainsi la présence et l'absence des déictiques, autrement dit, un plan embrayé et un autre plan débrayé.

Un plan d'énonciation récit, où l'auteur n'a guère employé l'appareil formel de l'énonciation, il a mis en retrait le sujet par l'effacement des indices d'énonciation ; à vrai dire, il n'ya plus alors de narrateur, les évènements sont posés comme ils se sont produit, à mesure qu'ils paraissent à l'horizon de l'histoire ; personne ne parle ; les évènements semblent se raconter eux-mêmes. Le temps fondamental est l'aoriste. Et un plan d'énonciation discours, où l'auteur cède la parole à ses personnages, autrement dit, c'est une énonciation qui suppose deux interlocuteurs, qui manifestent ouvertement leur

subjectivité en appropriant les formes personnelles ; les formes verbales adoptées sur ce plan sont exclusivement le présent, le passé composé et le futur. Pour introduire la parole de ses personnages, l'auteur joue sur tous les modes du discours, discours direct, discours indirect, et discours indirect libre.

Dans ce texte nous avons pu distinguer deux types de modalités dans le texte ; la modalité l'énonciation qui est un processus interpersonnel qui s'exerce sur l'interlocuteur et la modalité d'énoncé qui s'exerce sur le contenu de l'énoncé.

Nous avons pu constater que c'est le narrateur qui prend en charge les énoncés, même s'il n'approprie pas ouvertement le je. L'énonciateur se dédouble en un sujet extra textuel l'auteur, et le sujet intratextuel le narrateur qui prend en charge les contenus narrés et, qui place sous sa responsabilité les propos des personnages.

Nous avons démontré que la subjectivité langagière est omniprésente dans ce roman historique, elle se définit par le statut linguistique de la personne, la nécessité de prendre en charge le sujet parlant ; la subjectivité au premier degré, comme il l'a déterminé Emile Benveniste dans la théorie d'énonciation.

Et comme nous avons fait appuis sur la théorie de Catherine Kerbrat Orecchioni, nous avons pu constater que la subjectivité est aussi évaluative et affective et modélisatrice. Ce que nous avons l'habitude d'appeler la subjectivité au second degré. Il s'agit d'une manifestation caractérisée par la sélection de modalisateurs et des substantifs évaluatifs organisant le discours en termes de jugements de valeur, d'adhésion ou de rejet de la part du sujet.

Nous sommes donc conduit, dans notre étude à isoler un ensemble d'indices parmi lesquels les pronoms personnels, les formes verbales, les informations spatiaux et, d'une manière générale, l'ensemble des modalités qui instituent les rapports entre les interlocuteurs et l'énoncé. Il s'agit donc pour nous, d'inventorier les d'ancrage les plus manifestés de la subjectivité langagière.

En somme nous pouvons dire, que le sujet communicant, se montre ici et là par les propres mots de la langue, même quand il veut se cacher derrière eux. Les marques de modalités dans le texte servent à influencer l'interlocuteur et le faire entrer dans le jeu. Nous avons

montré que l'énonciateur a affirmé sa présence non seulement par l'appropriation d'un je linguistique, mais aussi par des indices spécifiques, la subjectivité langagière n'est pas seulement déictique mais aussi affective et évaluative. Plusieurs éléments de la langue, mots ou tournures, signalent la présence personnelle de l'auteur dans son énoncé. Souvent ces éléments s'associent dans un même énoncé ce qui donne à ce texte une très grande charge affective.

Bibliographie

Bibliographie :

Corpus : Boumediene. Anissa, *La fin d'un monde*, Editions Bouchene, Alger, 1991.

1. Les ouvrages critiques

Benveniste Emile, *Problème de linguistique générale*, T1, T2, Editions Gallimard, 1966.

Cervoni. Jean, *L'énonciation*, Paris, PUF, 1987.

Achour Christiane, Rezzoug Simone, *Convergences Critiques*, OPU, 2009.

Coquet. Jean Claude *Le discours et son sujet*, Librairie des Méridiens, Paris, 1989.

Courtès. Joseph, *Analyse sémiotique du discours*, Editions Hachette, 1991.

Goldstein Jean Pierre-Lire le roman, Editions de Boeck, Université de Paris, 2005.

Maingueneau. Dominique, *L'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1991.

Maingueneau Dominique, *Approche de l'énonciation en linguistique, française*, Paris, Hachette, 1981.

Maingueneau. Dominique, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 1996.

Orecchioni- Catherine Kerbrat, *L'implicite*, Paris, Armand Colin, 1986.

Orecchioni. Catherine Kerbrat, *L'énonciation, De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Editeur, Paris, 1980.

Serfati. Georges Elia, *Éléments d'analyse du discours*, Armand Colin, 2007.

Valette Bernard, *Lire le roman : Initiation aux méthodes et aux techniques modernes d'analyse littéraire*, Editions Nathan, 1992.

Dictionnaire et encyclopédie

A.J.Greimas et Joseph Courtes, *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette, 1979.

Sous la direction de Joël le Garde, *Dictionnaire de la critique littéraire*.

Dictionnaire de la langue française, Editions de la connaissance, 1995.

Dictionnaire des religions, PUF, 1993.

Sous la responsabilité de Ghislaine Stora, Dictionnaire Hachette, 2007.

Microsoft® Encarta® 2009 [DVD]. Microsoft Corporation, 2008.

Table des matières

Introduction	1
Chapitre I : Cadre théorique et méthodologique.....	5
I. Le discours	6
L'analyse du discours	6
La subjectivité	6
II. L'énonciation.....	7
III. Les déictiques.....	8
III.1 Définition	8
III.2 Quelques déictiques.....	8
III.2.1 Les pronoms personnels	9
III.2.2 La localisation temporelle	9
III.2.3 La Localisation spatiale	11
IV. Les modalités	12
IV.1 Les modalités aléthiques	13
IV.2 Les modalités épistémiques	13
IV.3 Les modalités déontiques.....	13
IV.4 Les subjectivèmes "affectif" et "évaluatif"	14
IV.5 Les adjectifs subjectifs.....	14
IV.6 Les adverbes subjectifs.....	17
V. De la subjectivité au second degré	18
V.1 La subjectivité affective.....	18
V.2 La subjectivité de type interprétatif.....	19
V.3 La subjectivité modélisatrice.....	19
V.4 La subjectivité axiologique	19
Chapitre 2 : Structure du roman	21
I. L'opposition récit/discours	22
I.1 Le plan énonciatif de l'histoire	23
I.2 Le plan du discours.....	24
I.2.1 Le discours au style direct.....	25
I.2.2 Le discours au style indirect.....	26
I.2.3 Le discours indirect libre.....	27

II. La narration dans le roman.....	28
II.1. Les agents du récit	28
II.1.1. Le narrateur	28
II.1.2. Le narrataire	29
II.2 La description, l'espace et le temps dans le roman	30
II.2.1 La description.....	30
II.2.2 l'espace et le temps	31
Chapitre III : ANALYSE ENONCIATIVE De LA FIN D'UN MONDE.....	34
I.La situation d'énonciation	35
I.1.L'énonciateur	35
I.2. Les destinataires	39
I.3. Le moment d'énonciation	40
I.4.Les lieux d'énonciation	41
II.Les modalités	41
II.1.Les modalités d'énonciation	41
II.1.1. Les négations didactiques	42
II.1.2. Les négations polémiques.....	42
II.1.3. La modalité interrogative	43
II.1.4. La modalité exclamative	44
II.1.5. La modalité impérative	44
II.2.Les modalités de l'énoncé	45
Conclusion générale	58
Bibliographie	63
Table des matières	